GROUPE P&V Rapport Annuel

[2005]

Chaque année, à l'occasion de la publication du Rapport Annuel, nous consacrons l'illustration de ce bilan à l'un de nos départements ou à l'une de nos activités.

Cette année, nous nous promenons dans les bâtiments qui abritent les différentes compagnies qui forment le Groupe P&V et rendons visite aux personnes qui travaillent à Bruxelles, Courtrai, Luxembourg et Namur.

COLOPHON

P&V Assurances
Rue Royale 151
1210 Bruxelles
078/15.90.90
(Service Clients)
www.pv.be

VIVIUM et VIVIUM Life
Rue Royale 153
1210 Bruxelles
02/406.35.11
www.vivium.be

Piette & Partners
Casinoplein 6
8500 Kortrijk
056/22.08.00

Actel
Rue Royale 180
1000 Bruxelles
02/229.67.11
www.actel.be

Euresa-Life
Rue Pletzer 1
8080 Bertange
00352/25.42.59
www.euresa-life.lu

ARCES
Route des Canons 3
5000 Namur
081/74.43.44

Responsable de la publication
Marnic Speltdoorn
Directeur du Département Communication

Coordination
Création maquette et mise en page
Département Communication

Photographies et illustrations
Benjamin Struelens (benjamin.s@swing.be)

Impression
De Smedt, Grimbergen

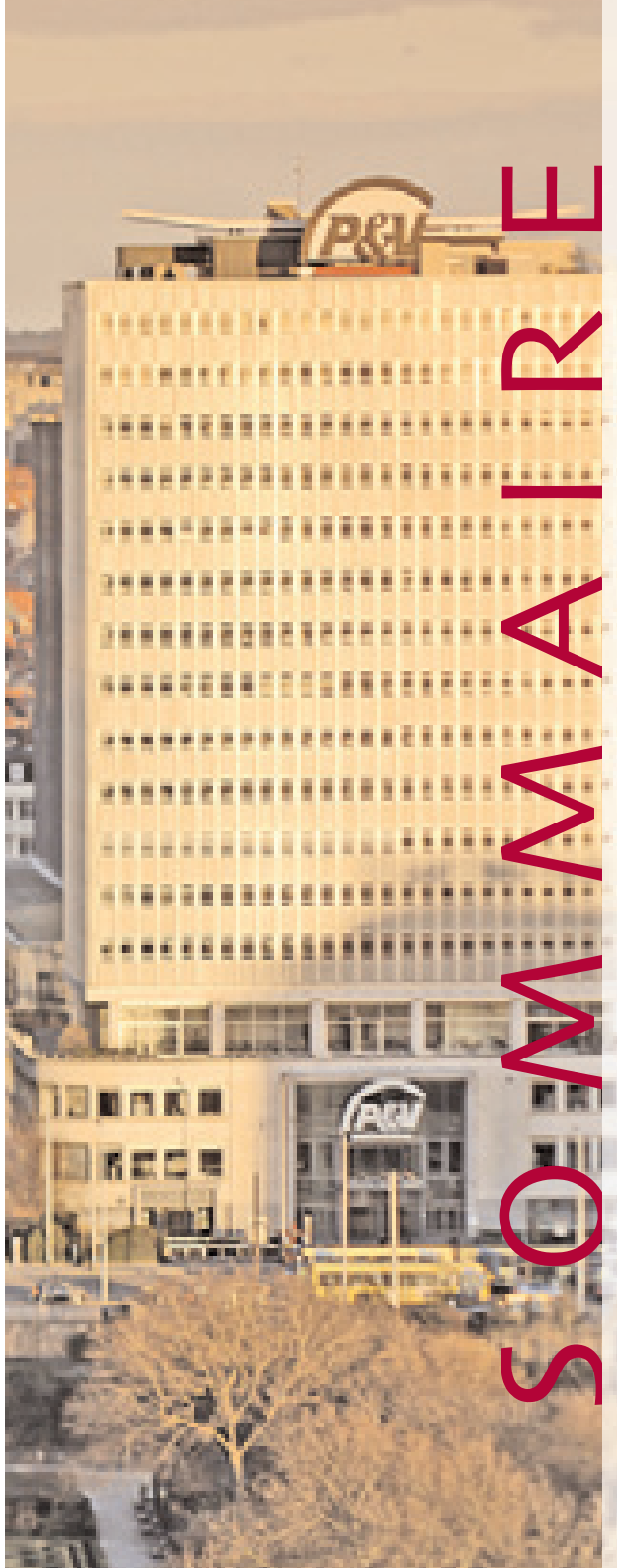

SOMMAIRE

p 3 Mot du Président
p 4 Historique
p 5 Contexte économique et social
p 6 Secteur des assurances en Belgique

p 8 **Groupe P&V consolidé**
Organigramme
Comptes consolidés - Chiffres clés
Composition des organes de gestion
Gouvernance d'entreprise
Stratégie commerciale
Organisation et développement de synergies
Placements
Ressources humaines

p15 **P&V Assurances**
Bilan et Compte de résultats
Rapport de gestion - Placements
P&V Luxembourg (succursale)

p21 **P&V Caisse Commune**
Bilan et Compte de résultats
Rapport de gestion - Placements

p24 **P&V Réassurance**
Bilan et Compte de résultats
Rapport de gestion - Placements

p27 **VIVIUM et VIVIUM Life**

p28 **VIVIUM**
Bilan et Compte de résultats
Rapport de gestion - Placements

p31 **VIVIUM Life**
Bilan et Compte de résultats
Rapport de gestion - Placements

p34 **Piette & Partners**
Bilan et Compte de résultats
Rapport de gestion - Placements

p37 **Actel**
Bilan et Compte de résultats
Rapport de gestion - Placements

p40 **Euresa-Life**
Bilan et Compte de résultats
Rapport de gestion - Placements

p43 **ARCES**
Bilan et Compte de résultats
Rapport de gestion

p45 **Annexes**

Message de JACQUES FOREST (*)

Une année 2005 excellente

Grâce aux efforts de tous nos collaborateurs et de tous nos partenaires, nous avons enregistré d'excellents résultats en 2005.

L'environnement économique général et, en particulier, les plus-values réalisées, ont évidemment contribué à cette performance.

L'excellence de ces résultats ne doit cependant pas nous conduire à l'euphorie.

Les défis de notre métier – celui de couvrir les risques de tiers – restent présents, avec plus ou moins d'acuité :

- la concurrence, et surtout celle qui ne vise qu'à la croissance du chiffre d'affaires en oubliant les bases techniques de notre profession,
- le niveau historiquement bas des taux d'intérêt à long terme qui impose la constitution de compléments de provisions en assurance Vie,
- l'évolution des marchés boursiers : la crise boursière de 2002 reste encore dans toutes les mémoires,
- l'offre de réassurance, plus ou moins abondante, plus ou moins chère,
- les exigences réglementaires, leur accumulation, leur coût, la charge administrative qui en découle et le fait qu'elles s'appliquent sans tenir suffisamment compte des situations pourtant sans commune mesure des sociétés non cotées, de petite ou de moyenne taille.

Pour aborder notre avenir avec un maximum de sérénité, nous disposons d'une solvabilité qui se situe à son plus haut niveau. Et qui dépasse de loin celle du secteur.

Nous avons donc les moyens financiers, mais aussi les moyens techniques et surtout humains, pour garantir à nos assurés le niveau de qualité qu'ils revendiquent à juste titre et assurer, ainsi, la pérennité de nos activités.

Jacques Forest

(*)
Président du Comité de Direction
de P&V et de VIVIUM,
Président du Conseil d'Administration
d'Actel, d'Euresa-Life et de Piette & Partners

HISTORIQUE :

PRES D'UN SIECLE DE COOPERATION

FIDÈLE
À SES PRINCIPES
FONDATEURS

Depuis sa création en 1907, P&V a basé son développement sur les principes coopératifs : l'entraide mutuelle, la solidarité, le sens des responsabilités, l'absence de but lucratif, la recherche des meilleurs services aux plus justes prix et, en priorité, le respect des intérêts des usagers.

L'attachement de P&V à ces principes garantit à ses assurés la sécurité à laquelle ils aspirent.

La poursuite de finalités autres que le profit nous impose également une utilisation particulière des excédents d'exploitation.

Une partie des bénéfices est destinée, bien sûr, à garantir nos engagements à l'égard des assurés, à préserver l'avenir de la compagnie et à développer en permanence de nouveaux produits et services.

Une seconde partie est ristournée aux assurés sous forme de participations bénéficiaires.

Une troisième partie, enfin, est consacrée à des activités sociales et humanitaires ainsi qu'au soutien d'initiatives d'intérêt général.

SOCIALEMENT
ENGAGÉE

En tant que coopérative, P&V considère que sa mission ne se limite pas à veiller aux intérêts de ses seuls assurés. Elle entend également être attentive aux problèmes de la collectivité au sein de laquelle elle exerce ses activités.

Elle développe ainsi une politique de partenariat ou de mécénat en faveur d'initiatives conformes à ses propres valeurs éthiques.

P&V intervient de la sorte dans les domaines les plus divers qui vont du soutien à des campagnes de prévention (santé, sécurité routière, environnement), à des projets éducatifs, au financement de recherches universitaires, à l'appui d'actions d'aide au tiers-monde, etc.

Enfin, P&V a mis en place une Fondation destinée à soutenir la lutte contre l'exclusion sociale des jeunes.

CONTEXTE ECONOMIQUE ET SOCIAL

Tirée principalement par la Chine et les Etats-Unis, l'économie mondiale a poursuivi son expansion en 2005, à un rythme toutefois plus modéré qu'en 2004. L'activité a bien résisté aux augmentations de prix des matières premières, principalement celles des produits pétroliers.

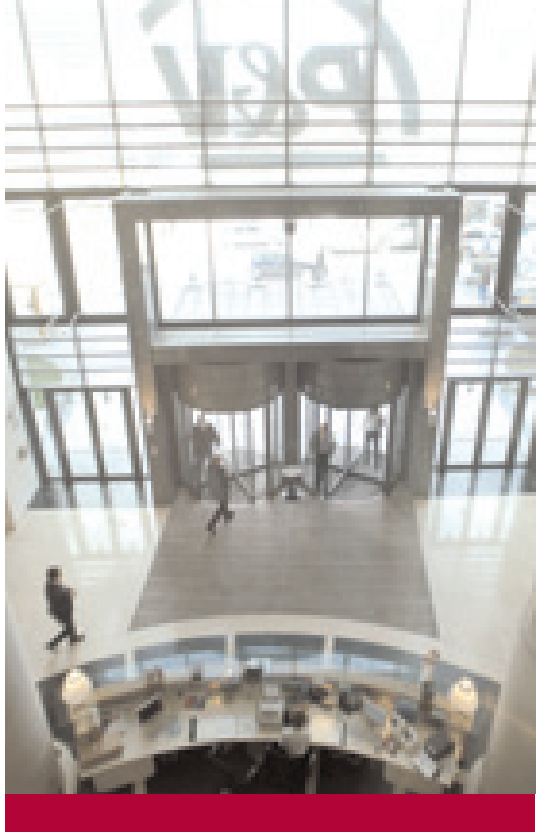

Dans la zone euro, la croissance a été sensiblement inférieure à celle d'autres régions du monde en raison de la diminution de la demande intérieure. Sous l'effet d'une expansion moins rapide des exportations de biens et de services, la croissance s'est même ralentie pour revenir à une moyenne, sur l'année 2005, de 1,4%.

En Belgique, les dépenses de consommation des ménages ont augmenté de 1,2% en 2005, un taux similaire à celui de l'année précédente. Par contre, les dépenses en matière de logement, qui avaient enregistré une progression particulièrement importante en 2004, se sont stabilisées.

Le patrimoine financier net des particuliers s'élevait, au 31 décembre 2004, à près de 600 milliards EUR. La richesse financière des particuliers a ainsi dépassé, pour la première fois, le niveau qu'elle avait atteint en 2000, au plus fort de la bulle spéculative sur les marchés boursiers. L'endettement des ménages s'est toutefois accru de manière relativement plus rapide (10,6% en un an) en raison, principalement, d'un engouement soutenu pour les crédits hypothécaires.

Mesurée à l'aide de l'IPCH (Indice des Prix à la Consommation Harmonisée), l'inflation s'est établie à 2,5%, en augmentation de 0,6 point par rapport à 2004. Subissant le contrecoup de la flambée des produits pétroliers, l'inflation belge a ainsi dépassé celle de la zone euro (2,2%).

Au cours de l'année 2005, l'emploi s'est accru de 1% avec la création de quelque 40.000 postes de travail. Mais, en raison de l'augmentation de la population active, le taux de chômage est passé de 8,4% à 8,8%. Avec 60,9% des 15-64 ans au travail, le taux d'emploi en Belgique reste sensiblement inférieur au niveau moyen de l'Union européenne.

Enfin, pour la sixième année consécutive, les finances publiques ont clôturé en équilibre. Une situation qui est favorablement influencée par des taux d'intérêt bas et des recettes non récurrentes, comme la vente de biens immeubles ou la reprise d'engagements d'entreprises publiques en matière de pension. Le recours à de telles mesures n'est toutefois pas une solution durable : la vigilance reste donc de mise. Au cours de l'année 2005, la dette publique a atteint 94,3% du PIB, un peu moins de 15 ans après avoir atteint son niveau maximum de 133,4% du PIB.

L'évolution démographique constitue un autre défi d'importance : le déclin prévisible de la population active et la forte augmentation du rapport entre le nombre de pensionnés et les actifs sont de nature à freiner la croissance du PIB et à faire pression sur le financement public des pensions et des soins de santé.

SECTEUR DES ASSURANCES

EN BELGIQUE

Après la crise financière de 2001-2002, le secteur de l'assurance a lentement amorcé sa remontée en 2003 pour la consolider au cours de l'exercice précédent. En 2005, les encaissements ont fortement augmenté en assurance Vie : l'annonce, par le gouvernement, d'une taxe de 1,1% en Vie Individuelle à partir du 1er janvier 2006 a dopé les chiffres en fin d'exercice.

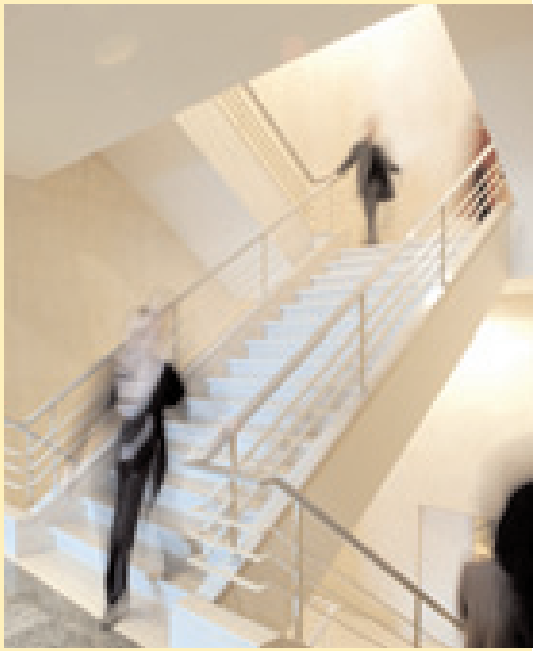

Le volume global des opérations d'assurance directe a atteint 33,8 milliards EUR, en croissance de 19%. Cette année, les Belges ont consacré 34 milliards EUR à leurs assurances, alors qu'il y a 10 ans, l'encaissement atteignait 11 milliards EUR. Il s'agit toutefois d'une croissance à deux vitesses : une augmentation spectaculaire des primes en assurance Vie et une croissance plus modérée en Non-Vie (de 6,5 milliards en 1995, on frôle aujourd'hui les 9 milliards EUR).

Globalement, les assurances Vie ont progressé de 25,5% en 2005. L'encaissement Vie représente près de 74% de la totalité des primes du secteur. L'assurance Vie Individuelle rencontre toujours un large succès, doublant quasiment sa croissance par rapport à 2004. Toutefois, Assuralia, le groupement professionnel des entreprises d'assurances, signale un écart important entre les produits à taux garanti et ceux liés à des fonds d'investissements. Les produits à taux garanti confirment leur succès (14,2 milliards EUR, en progression de 8,9%) tandis que les produits liés à des fonds d'investissement explosent littéralement, avec un bond de 130% !

En l'absence d'adaptations tarifaires majeures, la croissance de l'encaissement Non-Vie a quelque peu ralenti. En Auto, les primes progressent d'environ 2,2% pour atteindre 3 milliards EUR. Tout comme lors du précédent exercice, les acteurs du marché ont développé diverses formules d'assurance favorables aux bons conducteurs.
En Incendie, l'encaissement est en hausse de 5,4% pour atteindre 1,9 milliard EUR.
L'encaissement en Soins de Santé progresse de 11%. Cette hausse est à attribuer à des adaptations tarifaires, mais aussi au regain de popularité de ces assurances, conséquence d'un désengagement relatif de la sécurité sociale.

Sur l'ensemble de l'année 2005, tant la rentabilité que la solvabilité sont en léger progrès. Si la situation paraît satisfaisante en Non-Vie, elle demeure plus préoccupante en assurances Vie de par la persistance de faibles taux d'intérêt. C'est pourquoi, un des chantiers auquel s'est attelé Assuralia est la révision du taux maximum garanti de 3,75%, fixé par Arrêté Royal depuis 1999, mais qui ne correspond plus à la réalité du marché.

En conclusion, signalons que 2005 a – enfin – vu le vote de la législation sur les catastrophes naturelles ; cette garantie devenant obligatoire dans tous les contrats « incendie risques simples » au 1er mars 2006. De même, au cours de l'exercice sous revue, la suppression du contrôle des prix des assurances obligatoires concernant les risques de masse (sauf les Accidents du Travail) est devenue effective au 30 juillet. C'est la branche Auto qui est principalement concernée par cette mesure.

[GROUPE P&V]

[GROUPE P&V CONSOLIDE]

Pôle ASSURANCES

AUTRES PARTICIPATIONS SIGNIFICATIVES

HDP fait partie intégrante du Groupe P&V et exerce ses activités principalement au travers de trois entités :

- HDP secrétariat social ;
- HDP CAS (Caisse d'Assurances Sociales pour travailleurs indépendants) ;
- HDP CAF (Caisse d'Allocations Familiales).

P&V détient également une participation directe et indirecte de 47,4% dans le Groupe Multipharma (société coopérative regroupant 240 pharmacies et 16 parapharmacies).

COMPTES CONSOLIDÉS CHIFFRES CLÉS

(EN MILLIERS EUR) - PVH s.a.

	2005	2004
Fonds propres	385.716	322.986
Actifs	6.041.639	5.545.026
Provisions techniques	4.149.717	4.015.215
Primes émises Vie	417.069	422.598
Primes émises Non-Vie	395.875	404.267
Produits des placements	380.218	440.885
Résultat de l'exercice	71.377	63.032
Effectifs (ETP)	1.189	1.402

COMPOSITION DES ORGANES DE GESTION

P&V - P&V CAISSE COMMUNE - P&V REASSURANCE VIVIUM - VIVIUM LIFE

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Guy PEETERS, Président
Bernard DE BACKER, Vice-Président
Jean-Pierre BALAND - Dirk BOOGMANS
Michel BOUVY - Alain CLAUWAERT
Francis COLARIS - Armel DUMORTIER
Jacques FOREST - Jean-François HOFFELT
William JANSSENS - Herwig JORISSEN
Tony MARY - Jean-Marie REINHARD
Hilde VERNAILLEN (*) - Martin WILLEMS

COMITÉ DE DIRECTION
Jacques FOREST, Président
Jean-Pierre BALAND - Michel BOUVY
Francis COLARIS - Hilde VERNAILLEN
Martin WILLEMS

COMMISSAIRE
Francis WILMET

COMITÉ D'AUDIT
Dirk BOOGMANS, Président
Armel DUMORTIER - Tony MARY
Jean-Marie REINHARD

COMITÉ DES RÉMUNÉRATIONS
Guy PEETERS, Président
Tony MARY - Jean-Marie REINHARD

(*) depuis le 22 décembre 2005

PIETTE & PARTNERS

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Jacques FOREST, Président
Jean-Pierre BALAND - Roland BARBIER
Michel BOUVY - Francis COLARIS
Guy PIETTE - Hilde VERNAILLEN
Martin WILLEMS

DIRECTION EFFECTIVE
Guy PIETTE, Administrateur Délégué
Roland BARBIER, Directeur Général

COMMISSAIRE
Francis WILMET

ACTEL

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Jacques FOREST, Président
Jean-Pierre BALAND - Francis COLARIS
Freddy CORLIER - Philippe DENIS
Guy VANDENBERGHE - Martin WILLEMS

COMITÉ DE DIRECTION
Guy VANDENBERGHE, Président
Philippe DENIS

COMMISSAIRE
Francis WILMET

EURESA-LIFE

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Jacques FOREST, Président
Jean-Pierre BALAND - Michel BOUVY
Jean-Paul CHALLET - Francis COLARIS
Thierry JEANTET - Fabrizio TEI
Paul VANDERVEKEN - Martin WILLEMS

DIRECTION EFFECTIVE
Jean-Pierre QUAIRIERE, Directeur Général
Paul DEMARTIN - Gérard MYDEL
Philippe DELBROUCK

REVISEUR D'ENTREPRISE
KPMG représenté par Corinne NICOLET

ARCES

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Jean-Pierre BALAND(**) - Michel BOUVY
Gaston LEJEUNE (***) - Etienne PARIDAENS
Thierry RONVAUX
Marc VANDERSCHUEREN (**)

DIRECTION EFFECTIVE
Thierry RONVAUX, Administrateur Délégué
Etienne PARIDAENS

COMMISSAIRE
Jean-Louis SERVAIS

(**) depuis le 1er février 2006
(***) jusqu'au 1er février 2006

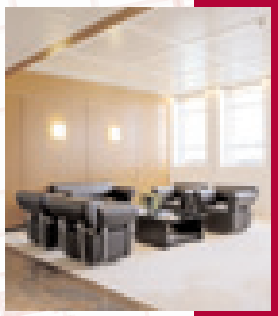

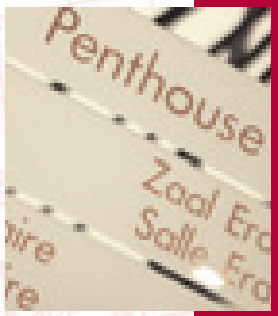

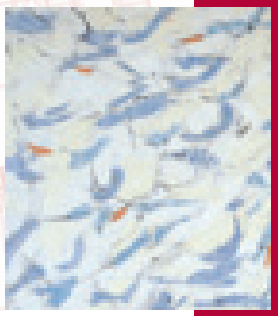

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Depuis plusieurs années, P&V Assurances scrl, compagnie mère du pôle assurances, a organisé un modèle de gouvernance d'entreprise basé sur les valeurs adoptées par les sociétés membres de la FICMA (Fédération internationale des Coopératives et Mutuelles d'Assurance). Les principes coopératifs exigent le développement des activités dans l'intérêt des assurés et dans le respect de l'intérêt général.

De plus, la société doit être contrôlée par des représentants des assurés. Et la rémunération du capital doit être limitée.

Le Conseil d'Administration est composé :
- de six administrateurs, membres du Comité de Direction ;
- de six administrateurs représentant des organisations démocratiques membres de la coopérative PSH qui contrôle le Groupe P&V ;
- de quatre administrateurs indépendants par rapport à ces organisations.

Le Conseil d'Administration se réunit au moins dix fois par an.
Il a créé en son sein deux comités spécialisés :
- un Comité d'Audit, composé de quatre administrateurs indépendants. Il se réunit au moins quatre fois par an ;
- un Comité des Rémunérations qui comprend le Président du Conseil d'Administration et deux administrateurs indépendants.

Le Conseil d'Administration est l'organe de décision de la société, à l'exception des matières réservées par les statuts et par la loi à l'Assemblée Générale.
La gestion journalière et la direction générale de la société sont assurées par le Comité de Direction, sous le contrôle du Conseil d'Administration.

Une cellule de compliance, placée sous la responsabilité d'un Compliance Officer pour le Groupe, a été constituée au sein des sociétés P&V Assurances, P&V Caisse Commune, P&V Réassurance, VIVIUM et VIVIUM Life. Cette cellule est chargée de veiller à l'amélioration du respect par l'entreprise des règles relatives à l'intégrité du métier d'assureur. Son statut et ses missions sont définies dans une Charte de Compliance lui garantissant un statut d'indépendance. Son activité s'étend également aux autres filiales d'assurances du Groupe P&V. Le Compliance Officer du Groupe fait régulièrement rapport au Président du Comité de Direction et, au moins une fois l'an, au Comité d'Audit et au Conseil d'Administration.

Outre les travaux spécifiques de supervision exercés par les actuaires agréés, les études actuarielles et le contrôle de gestion, l'ensemble des risques de l'entreprise est suivi par un Comité de Gestion des Risques qui se réunit trimestriellement. Ce comité est composé de membres du Comité de Direction et de spécialistes dans chaque domaine concerné. On distingue deux types de risques principaux : les risques d'assurances (souscription, tarification et provisions pour sinistres) et les risques financiers (risques de taux, volatilité des actions…). Au-delà de l'utilisation d'outils classiques permettant de mesurer chaque risque individuellement, le développement d'un modèle interne, combinant les différents risques individuels est en cours. Ceci permet une meilleure maîtrise des interactions entre les différents types de risques et donne une bonne estimation du capital économique nécessaire pour couvrir l'ensemble de nos activités (cfr. nouvelles normes de solvabilité - SolvencyII).

Les risques opérationnels sont gérés séparément, d'une part par la politique de contrôle interne et, d'autre part, par la politique de sécurité informatique. Ces politiques se traduisent concrètement dans différentes procédures et instructions pour tous les collaborateurs. Le niveau de sécurité informatique se mesure par rapport à un standard international (BST-77.99). Les axes prioritaires de sécurisation sont déterminés en concertation avec le responsable de sécurité de Rainbow-ICT Services, qui gère l'exploitation informatique. Un Disaster Recovery Plan des systèmes informatiques centraux a été mis en place et un Business Continuity Plan, couvrant l'ensemble des fonctions critiques du pôle d'assurance est en cours d'élaboration.

STRATEGIE COMMERCIALE

Le marché belge a été marqué, au cours des dernières années, par une diversification rapide des canaux de distribution.

Notre Groupe s'y inscrit en développant, aux côtés des canaux traditionnels (agents et courtiers), différentes formes de distribution directe : internet, marketing d'affinité, accords avec des réseaux de concessionnaires automobiles.

Notre conviction est qu'il faut offrir au client la possibilité de choisir la forme de distribution qui a sa préférence.

Dans sa stratégie multicanal, le Groupe P&V est attentif à trois éléments :
- clarté pour le consommateur final : la politique multicanal s'accompagne d'une politique multimarques ;
- préservation de la spécificité de chaque canal ;
- équilibre entre les différents canaux au niveau des moyens mis à leur disposition pour leur développement.

Concrètement, l'approche multicanal/multimarque signifie que :

EN BELGIQUE
- Les produits P&V sont distribués par des agents exclusifs, salariés et indépendants, ainsi que par les agents de Hamburg-Mannheimer Consulting, avec qui nous avons signé en octobre 2003 un accord de commercialisation en assurance IARD.
  Par ailleurs, une équipe spécialisée, opérant à partir du siège, distribue les produits de P&V s'adressant aux institutions.
- Les produits VIVIUM sont distribués par des courtiers.
- Les produits de Piette & Partners, société de niche active dans les deux Flandres, sont aussi distribués par des courtiers.
- Les produits Actel sont, quant à eux, commercialisés en direct, principalement par le biais d'internet.
- Des initiatives de marketing d'affinité sont développées par VIVIUM Affinity et Actel. Les produits sont alors distribués sous une dénomination spécifique au groupe d'affinité.

AU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
- Notre succursale, qui a une vocation luxembourgeoise, regroupe tous ses produits sous la marque VIVIUM. La distribution s'opère essentiellement par des agents exclusifs et, dans une moindre mesure, par quelques courtiers et par un bureau de vente directe.
- Les produits de notre filiale Euresa-Life, qui a une vocation européenne, sont distribués dans le Benelux, en France, en Italie et en Espagne, par des courtiers et des conseillers indépendants spécialisés en gestion patrimoniale.

ORGANISATION ET DÉVELOPPEMENT DE SYNERGIES

AU SEIN DU PÔLE D'ASSURANCES

Le Groupe P&V se différencie du marché par son approche multicanal de distribution et par une qualité de service de haut niveau à coût maîtrisé. Pour ce faire, il investit en permanence dans l'amélioration de son efficacité opérationnelle.

Les collaborateurs des différentes entités bénéficient d'outils modernes et performants dans le domaine de l'informatique, la bureautique et la téléphonie. La mise en commun de l'exploitation informatique de plusieurs compagnies d'assurances a facilité ce déploiement. Un Groupement d'Intérêt Economique (GIE) a, en effet, été créé pour la gestion en commun des parcs informatiques, des centres de traitement, des réseaux de télécommunication et de l'assistance aux utilisateurs. Aujourd'hui, Rainbow ICT-Services opère pour les entités du Groupe P&V, pour Dexia Insurance Belgium et pour Swiss Life. La structure de Rainbow permet d'accueillir de nouveaux membres.

D'autre part, le Groupe P&V est constamment à la recherche de synergies entre ses différentes entités.
Les services de support de P&V Assurances, P&V Caisse Commune, VIVIUM et VIVIUM Life sont gérés par un même responsable hiérarchique. Ainsi, l'informatique, les ressources humaines, la comptabilité, les services financiers, la communication et l'audit interne effectuent leur mission pour l'ensemble des entreprises d'assurances du Groupe. Ceci permet la réduction des frais d'encadrement et d'autres frais fixes, mais surtout l'optimalisation des processus de traitement en les standardisant au maximum.

Les processus de traitement sont régulièrement analysés de façon détaillée. Les domaines à améliorer sont ainsi identifiés et les outils de suivi nécessaires à une bonne gestion sont mis en place. Ceci permet une amélioration continue du service rendu aux intermédiaires et aux assurés, avec une bonne maîtrise des frais de fonctionnement.

Enfin, les équipes commerciales de P&V d'une part, et de VIVIUM d'autre part, restent entièrement dédiées à leur canal de distribution, c'est-à-dire respectivement les agents et les courtiers. Les façons de faire et la plupart des outils requis pour gérer ces canaux sont spécifiques. Néanmoins, chaque fois que cela est possible, les expériences, supports et outils sont partagés.

Pour que toutes ces initiatives apportent des résultats significatifs, un support informatique adéquat est indispensable. Développer des applications informatiques communes qui maintiennent les spécificités nécessaires à chaque canal de distribution, voilà le défi à relever par le Département Informatique. En 2007, une nouvelle plate-forme informatique pour l'ensemble des entités du Groupe verra le jour. L'investissement est d'une importance majeure pour la performance future du Groupe P&V.

PLACEMENTS

Le total des actifs de placements s'élèvent à 4.342 millions EUR fin 2005, en augmentation de 7,7% par rapport à 2004.

Le portefeuille obligataire, exprimé en valeur comptable, progresse de 2.080 millions EUR fin 2004 à 2.354 millions EUR fin 2005. Le niveau des plus-values latentes en obligations est stable à 130 millions EUR fin 2005.
Le rendement moyen du portefeuille est passé de 4,8% à 4,4% entre fin 2004 et fin 2005. Le portefeuille est composé de 76% d'emprunts d'Etat fin 2005 contre 78% fin 2004.

La valeur comptable du portefeuille d'actions est passée de 742 millions EUR fin 2004 à 719 millions fin 2005. Durant cette même préiode, la bonne performance des marchés a permis d'augmenter significativement le montant des plus-values latentes de 237 millions à 336 millions EUR.

Répartition des actifs de placements
(en millions EUR et en valeur comptable)

	2005		2004	
Immeubles	269,99	6,2%	284,91	7,1%
Participations	468,20	10,8%	295,52	7,3%
Actions	719,29	16,6%	742,2	18,4%
Obligations	2.354,36	54,2%	2.079,9	51,6%
Pools d'investissement	32,55	0,7%	70,0	1,7%
Prêts hypothécaires	293,09	6,8%	301,9	7,5%
Autres placements	204,41	4,7%	256,2	6,4%
	4.341,88	100,0%	4.030,6	100,0%

RESSOURCES HUMAINES

L'effectif salarié inscrit de l'ensemble du Groupe P&V s'élève, au 31 décembre 2005, à 1.238 personnes, dont 732 hommes (59,12%) et 506 femmes (40,88%).

En termes de qualification, près de 63% des collaborateurs sont porteurs d'un diplôme de l'enseignement supérieur universitaire et/ou non-universitaire.

RECRUTEMENT

En 2005, le Département Ressources Humaines a reçu près de 1.800 curriculum vitae. Il s'agit aussi bien de candidatures spontanées que de réponses aux offres d'emploi parues dans la presse ou dans la rubrique « Jobs » de notre site internet.
Les efforts pour la recherche d'agents indépendants pour le réseau de vente de P&V Assurances se sont poursuivis.

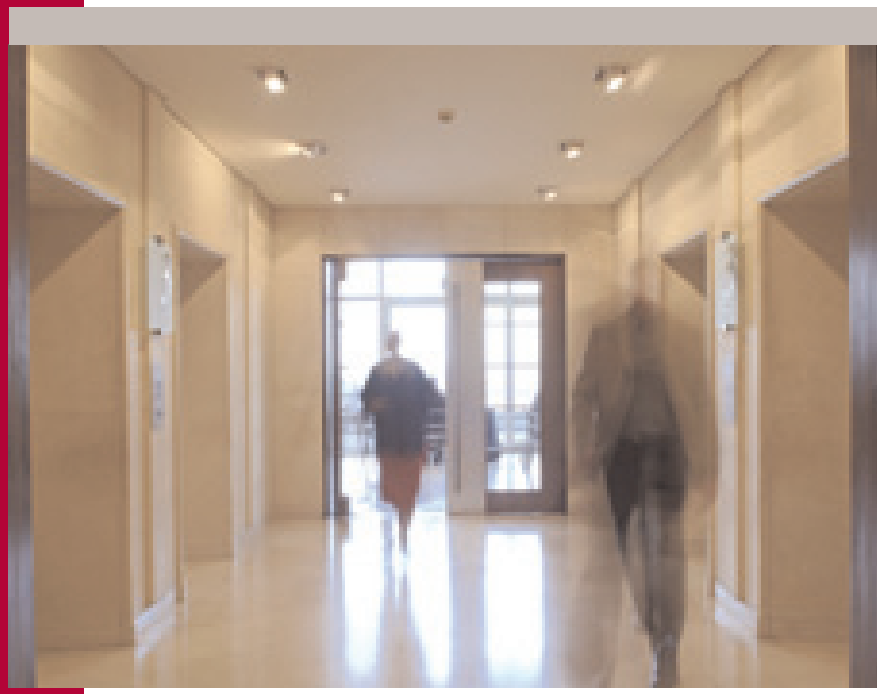

FORMATION

Le Service Formation a élargi son champ d'action à la plupart des entités du pôle d'assurances P&V.
Par rapport aux années précédentes, des formations spécifiques complémentaires ont été développées au profit du Service Clients de P&V, de VIVIUM, VIVIUM Affinity, Actel, HDP et du réseau HMC qui commercialise des assurances Non-Vie de P&V.

Outre les formations traditionnelles et celles reconnues par la CBFA pour les agents indépendants, des formations sur mesure ont également été développées pour le réseau commercial.

Au total, pas moins de 3.684 demandes de formations ont été rencontrées (une personne pouvant suivre plusieurs cours). 3.277 de ces formations ont été données directement par le Service Formation (assurance, cours reconnus par la CBFA, communication, informatique et formations commerciales).

Traduites en unités de temps, le Service Formation a presté 10.039 heures réparties sur 6 équivalents temps plein.

[P&V ASSURANCES]

BILAN

AU 31 DÉCEMBRE 2005

(EN MILLIERS EUR)

ACTIF	2005	2004
Actifs incorporels	**5.592**	**7.514**
Placements	**2.545.403**	**2.409.895**
Terrains et constructions	*128.649*	*133.256*
Entreprises liées et participations	*777.897*	*671.286*
Autres placements financiers	*1.637.267*	*1.599.059*
Dépôt auprès des entreprises cédantes	*1.590*	*6.295*
Placements Branche 23	**54.776**	**17.825**
Part des réassureurs dans les provisions techniques	**80.397**	**62.628**
Créances	**110.681**	**101.493**
Autres éléments d'actifs	**74.395**	**46.786**
Actifs corporels	*1.277*	*1.511*
Valeurs disponibles	*73.118*	*45.275*
Comptes de régularisation	**41.490**	**45.854**
TOTAL	**2.912.734**	**2.691.995**

PASSIF	2005	2004
Capitaux propres	**265.141**	**232.823**
Capital	*484*	*484*
Réserves	*264.658*	*232.340*
Passifs subordonnés	**12.500**	**12.500**
Fonds pour dotations futures	**95.000**	**55.000**
Provisions techniques	**2.299.140**	**2.222.963**
Provisions d'assurances Vie	*1.670.665*	*1.645.680*
Autres provisions techniques	*628.475*	*577.283*
Provisions techniques Branche 23	**54.776**	**17.825**
Provisions pour autres risques et charges	**14.887**	**10.940**
Dépôts reçus des réassureurs	**56.027**	**36.600**
Dettes	**113.344**	**95.469**
Comptes de régularisation	**1.919**	**7.875**
TOTAL	**2.912.734**	**2.691.995**

Version abrégée des Comptes Annuels déposés à la Banque Nationale.

L'attestation des Comptes Annuels, établie par le Commissaire, a été donnée sans réserve.

COMPTE DE RESULTATS

AU 31 DÉCEMBRE 2005

(EN MILLIERS EUR)

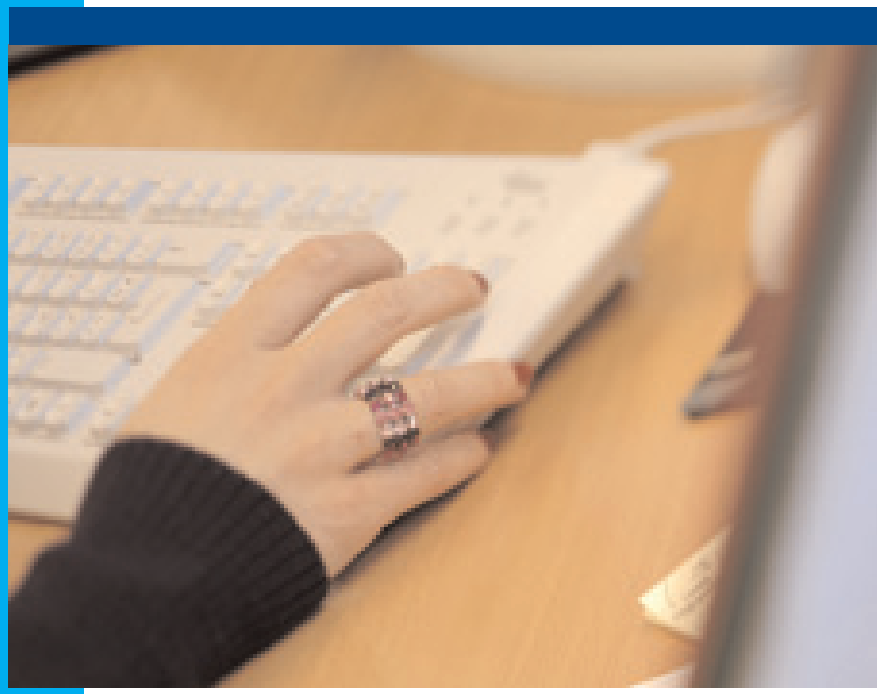

COMPTE TECHNIQUE NON-VIE	2005	2004
Primes acquises	214.182	223.242
Produits des placements	43.717	34.810
Charges des sinistres	-170.119	-173.571
Variation des autres provisions techniques	-1.109	-1.826
Frais d'exploitation nets	-70.042	-67.886
Charges des placements	-3.040	-4.220
Autres charges techniques	-5.197	-2.728
Résultat du compte technique Non-Vie	**8.392**	**7.822**

COMPTE TECHNIQUE VIE	2005	2004
Primes	123.346	125.669
Produits des placements	145.697	160.110
Corrections de valeur sur placement Branche 23	4.920	2.245
Charges des sinistres	-108.746	-110.228
Variation des autres provisions techniques	-62.889	-56.084
Participations aux bénéfices	544	485
Frais d'exploitation nets	-23.475	-25.305
Charges des placements	-14.336	-19.804
Corrections de valeur sur placement Branche 23	-1.368	-196
Autres charges techniques	-119	-204
Variation du fonds pour dotations futures	-40.000	-35.000
Résultat du compte technique Vie	**23.574**	**41.689**

COMPTE NON TECHNIQUE	2005	2004
Résultat du compte technique Non-Vie	8.392	7.822
Résultat du compte technique Vie	23.574	41.689
Produits des placements	20.727	23.422
Charges des placements	-19.959	-50.660
Autres produits et charges	2.334	4.681
Résultat courant avant impôts	*35.068*	*26.954*
Impôts sur le résultat	-1.973	1.368
Résultat de l'exercice	*33.096*	*28.321*
Prélèvements sur les réserves immunisées	382	382
Résultat de l'exercice à affecter	**33.477**	**28.703**

RAPPORT DE GESTION

Globalement, l'exercice nous a permis d'enregistrer d'excellents résultats : la sinistralité est meilleure que prévue, les coûts restent maîtrisés et les résultats financiers exceptionnels sont supérieurs à nos attentes.
L'année 2005 a également été marquée par la consolidation de notre réseau d'agents indépendants. Nous avons aussi poursuivi nos différents partenariats : ceux-ci s'inscrivent dans une longue tradition de notre compagnie et permettent à nos clients de bénéficier de prestations de qualité. Nous pouvons, par ce biais, souligner notre spécificité d'assureur coopératif.

LE RÉSEAU D'AGENTS INDÉPENDANTS EST UNE RÉALITÉ

En 2005, la plupart des conseillers salariés ont franchi le pas vers le statut d'indépendant. Composé de 190 indépendants, ce réseau est désormais quatre fois plus grand que celui des conseillers salariés. Ce changement de cap a nécessité énormément d'énergie, ce qui a quelque peu pesé sur les résultats commerciaux. Nous pouvons maintenant tout mettre en place pour soutenir ce réseau d'indépendants et mettre à sa disposition les outils nécessaires à sa bonne organisation.

Attirer de nouveaux conseillers indépendants dynamiques reste l'un de nos plus grands défis pour atteindre nos objectifs de croissance.

Dans cette première phase, nous constatons clairement la tendance des agents indépendants à se regrouper au sein d'un même bureau. Cela leur offre plusieurs avantages :
- il est plus aisé d'organiser une permanence pour la clientèle ;
- l'échange d'idées et d'expériences entre collègues permet d'améliorer la qualité du travail ;
- les frais d'exploitation sont mieux maîtrisés.

P&V s'est organisée de façon à pouvoir soutenir administrativement les conseillers indépendants, quelle que soit la forme d'association qu'ils choisissent.

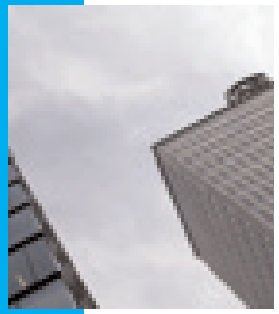

PARTENARIATS LIÉS À L'ACTIVITÉ D'ASSURANCE

EURESA

Dès 1990, et avec d'autres partenaires de l'économie sociale en Europe, P&V a été une des sociétés fondatrices d'Euresa. Pratiquant toutes les branches d'assurances, ces sociétés couvrent près de 25 millions d'assurés et emploient environ 30.000 salariés. Le chiffre d'affaires cumulé est de plus de 23 milliards EUR.

Les sociétés membres d'Euresa sont : P&V (Belgique), Macif et Maif (France), Unipol (Italie), Folksam (Suède), LB Group (Danemark). Le groupe mutualiste DEVK Versicherungen (Allemagne) a rejoint Euresa GEIE au 1er août 2005, en tant que membre stagiaire. Début 2005, trois nouvelles sociétés sont devenues membres associés d'Euresa : Atlantis (Espagne), Sagres (Portugal), Syneteristiki (Grèce).

S'appuyant sur les travaux des années précédentes, le Groupement Européen d'Intérêt Economique coordonne différents projets communs : par exemple, les méthodes de vente, la gestion des sinistres ou encore les nouvelles normes comptables, la gouvernance des entreprises membres, etc.

En 2005, a été créé Euresa Institut (P&V, Macif, Maif, Unipol, Folksam, DEVK). Celui-ci organise des coopérations entre les membres dans le champ sociétal et dans le domaine de la protection sociale. La Confédération Européenne des Syndicats est représentée à son Conseil d'Administration.

Enfin, Euresa Holding a continué à suivre l'évolution de sociétés qu'elle a aidées à créer ou développer : Euresa-Life (Luxembourg), Sagres (Portugal), Syneteristiki (Grèce).

SEPIA

Filiale commune de P&V et Dexia Insurance Belgium, SEPIA est chargée de gérer les contrats générés par l'élargissement du régime des retraites légales aux fonds de pension sectoriels.

HAMBURG-MANNHEIMER

Dans le cadre des accords commerciaux avec le Groupe ERGO, certaines agences de Hamburg-Mannheimer Consulting commercialisent les produits IARD de P&V.

IMA

Depuis de nombreuses années, P&V confie à la filiale Benelux d'IMA (Inter Mutuelles Assistance) – le n°1 des assisteurs en Europe – les missions d'assistance pour ses assurés. Durant l'exercice 2005, IMA a traité un peu moins de 8.200 dossiers d'assurés P&V.

AUTRES PARTENARIATS

CAMPAGNE IBSR

L'édition 2005 de la campagne de sensibilisation au port de la ceinture de sécurité constitue la 8e année de collaboration entre l'Institut Belge pour la Sécurité Routière et P&V. La campagne s'adressait directement aux enfants en leur présentant le Tatouceinture, un petit animal pense-bête pour ne jamais oublier d'attacher la ceinture, même à l'arrière du véhicule.

Cet engagement représente pour P&V bien plus qu'une opportunité de notoriété. Le rôle d'une compagnie d'assurance ne se limite pas à indemniser les sinistres, elle doit aussi s'impliquer activement dans la prévention.

ETUDES VUB

P&V a initié et soutenu des études de l'Unité de recherche de sociologie de la VUB sur les différentes formes de solidarité et l'évolution de la sécurité sociale (en 2002), sur la problématique de la fin de carrière (en 2003) et sur les Belges et les enjeux de la génétique (en 2004). En 2005, l'enquête a porté sur les aspirations des 18-36 ans.
Ces initiatives traduisent et renforcent la dimension d'entreprise citoyenne et solidaire de P&V : les thèmes choisis nous aident à comprendre la vie des gens, le contexte dans lequel ils évoluent et permettent d'ouvrir le débat sur des questions de société primordiales.

FONDATION P&V

Créée en l'an 2000, la Fondation P&V figure en bonne place parmi les initiatives que prend P&V dans le cadre de la responsabilité sociale des entreprises. La Fondation entend lutter contre toutes les formes d'exclusion. Ses actions s'adressent essentiellement aux jeunes et visent à stimuler leur civisme, à leur apprendre le travail en partenariat et le respect mutuel.

RÉSULTATS BRANCHES VIE

GESTION BELGE

En branche Vie Individuelle, la structure tarifaire et le commissionnement des assurances temporaires décès et solde restant dû ont été revus au cours de l'exercice 2005. Il s'agit d'un tarif avec primes révisables, basé sur des tables d'expériences.

Dans la gamme des produits de placement, nous avons, en 2005, lancé FlexiLife, un produit qui combine la sécurité d'EvoluPlan (un taux garanti durant toute la durée du contrat) et la liquidité d'Ideal CashPlan.

ENCAISSEMENT ET RÉSULTAT

L'encaissement global en affaires directes de la branche Vie s'élève, au 31 décembre, à 110,4 millions EUR, ce qui représente une légère baisse par rapport à 2004.

L'exercice se clôture avec un résultat de 20,8 millions EUR, après transfert d'un montant de 40 millions EUR au Fonds pour dotations futures.

PARTICIPATIONS BÉNÉFICIAIRES

Pour les contrats de type Universal Life, le rendement global (taux garanti + bonus) est de 4,25%.

Pour les contrats « Vie classique » qui répondent aux critères pour bénéficier de participations bénéficiaires, et pour les Assurances de Groupes, le rendement global est de 4%.

Une participation bénéficiaire de 0,25% est attribuée aux contrats Ideal CashPlan.

RÉSULTATS BRANCHES NON-VIE – GESTION BELGE

Branche Auto

ENCAISSEMENT

Les primes émises se stabilisent au niveau atteint en 2004 (104 millions EUR). Contrairement à l'exercice précédent, qui était en forte progression, 2005 n'a été marqué ni par des hausses de tarifs, ni par le rachat de portefeuilles, ni par la souscription de flottes importantes.

RÉSULTAT

La charge des sinistres, ainsi que les charges d'exploitation, progressent légèrement (+4%). Les revenus financiers sont dopés par les plus-values réalisées (+22%). L'exploitation de la branche se solde par un bénéfice de 2 millions EUR.

Branche Incendie – Risques Divers

ENCAISSEMENT

L'érosion persistante du portefeuille des « risques simples » a cessé en 2005. Le nombre de contrats diminue par contre légèrement en « risques d'entreprises et de collectivités », si bien que l'encaissement global de la branche stagne à 55,4 millions EUR.

RÉSULTAT

Les revenus financiers nets (en hausse) ont peu d'impact sur cette branche à cadence de règlement rapide. Les frais généraux sont légèrement repartis à la hausse. L'année 2005 n'a pas été marquée par des sinistres majeurs (tels que tempêtes, gros incendies, etc.) et la charge des sinistres peut être qualifiée de modérée. La branche génère un bénéfice de 4,8 millions EUR.

Branche Autres Assurances Droit Commun

ENCAISSEMENT.

L'encaissement régresse de 4,6% par rapport à l'exercice précédent et totalise 22,4 millions EUR.

RÉSULTAT

Les plus-values engrangées bénéficient pleinement à cette branche qui génère d'importantes provisions pour sinistres. Malgré un sinistre exceptionnel extrêmement lourd (Ghislenghien), largement couvert par nos réassureurs, la charge nette des sinistres diminue par rapport à l'exercice précédent. Les frais généraux imputés à la branche baissent de près de 10%. La branche dégage un bénéfice de 1,7 million EUR.

La réassurance acceptée en IARD

Le résultat d'exploitation des acceptations en réassurance est bénéficiaire de 2 millions EUR.

P&V LUXEMBOURG

Tendance générale du marché luxembourgeois

Le secteur des assurances directes a maintenu, au cours de l'année 2005, un haut niveau de croissance, dans un contexte général caractérisé par une tendance inflationniste propre au pays, le dérapage des dépenses publiques et l'accroissement du chômage en dépit de la création nette d'emplois. Par rapport à l'exercice précédent, l'accroissement des primes émises s'est élevé à 22,4%. La progression du seul secteur Vie, toujours porté par la vague des activités LPS, s'est établie à 24,4%. L'assurance Non-Vie, essentiellement tournée vers le marché domestique, progresse nettement moins, avec un taux de croissance de seulement 4%.

L'activité de la succursale

Fin 2004, notre succursale a repris une part importante des activités Vie et Non-Vie du Groupe Zurich à Luxembourg. L'année 2005 a été entièrement consacrée à la reprise de ces activités et à la mise en place progressive du nouveau projet d'entreprise. L'intégration complète ne sera cependant achevée qu'en 2006.

A cause de l'assainissement de certaines activités reprises dans le domaine des risques techniques et des flottes automobiles, les primes émises en Non-Vie ne se sont accrues que de 2,2% et ont évolué de 31,2 millions EUR en 2004 à 31,9 millions EUR en 2005. Les primes Vie, par contre, progressent de 7% et passent de 12,6 millions EUR en 2004 à 13,5 millions EUR en 2005.
Au total, les primes émises représentent, pour l'exercice écoulé, 45,4 millions EUR contre 43,8 millions un an auparavant, soit un accroissement de 3,7%.
Marqué par les frais exceptionnels relatifs à la fusion des services, mais aussi par la charge de quelques gros sinistres RC, l'exercice 2005 clôture avec un bénéfice net de 418.000 EUR.
Pour les raisons indiquées ci-dessus, le résultat affiché ne reflète pas à sa juste valeur l'excellent travail fourni par l'ensemble des collaborateurs, tant administratifs que commerciaux.

PLACEMENTS

Le total des actifs de placements de P&V Assurances atteint, fin 2005, 2.545 millions EUR contre 2.410 millions EUR au terme de l'exercice précédent.

Le portefeuille obligataire est passé de 590 millions à 738 millions EUR en valeur comptable, entre fin 2004 et fin 2005. Au terme de cet exercice, les plus-values latentes représentent 47 millions EUR, contre 48 millions fin 2004. Le rendement moyen est de 4,4% au 31 décembre 2005.

Le portefeuille actions est passé de 502 millions à 506 millions EUR en valeur comptable de fin 2004 à fin 2005. Les plus-values latentes s'élèvent à 262 millions EUR fin 2005 contre 195 millions fin 2004.

Répartition des actifs de placements
(en millions EUR et en valeur comptable)

	2005		2004	
Immeubles	128,6	5,1%	133,3	5,5%
Participations	650,8	25,6%	512,2	21,3%
Actions	506,5	19,9%	502,4	20,8%
Obligations	738,2	29,0%	590,0	24,5%
Prêts hypothécaires	275,0	10,8%	283,9	11,8%
Autres placements	246,3	9,7%	388,0	16,1%
	2.545,4	100,0%	2.409,8	100,0%

[P&V CAISSE COMMUNE]

BILAN

AU 31 DÉCEMBRE 2005

(EN MILLIERS EUR)

ACTIF	2005	2004
Placements	**202.682**	**194.307**
Entreprises liées et participations	*994*	*996*
Autres placements financiers	*201.689*	*193.311*
Part des réassureurs dans les provisions techniques	**12.683**	**11.293**
Créances	**1.322**	**382**
Autres éléments d'actif	**123**	**177**
Valeurs disponibles	*123*	*177*
Comptes de régularisation	**3.935**	**4.615**
TOTAL	**220.746**	**210.774**

PASSIF	2005	2004
Capitaux propres	**8.177**	**8.271**
Capital	*13*	*13*
Réserves	*8.164*	*8.546*
Provisions techniques	**197.169**	**189.181**
Provisions pour sinistres	*171.840*	*153.603*
Autres provisions techniques	*25.329*	*35.578*
Provisions pour autres risques et charges	**77**	**77**
Dépôts reçus des réassureurs	**11.174**	**9.656**
Dettes	**4.130**	**3.534**
Comptes de régularisation	**19**	**55**
TOTAL	**220.746**	**210.774**

Version abrégée des Comptes Annuels déposés à la Banque Nationale.

L'attestation des Comptes Annuels, établie par le Commissaire, a été donnée sans réserve.

COMPTE DE RESULTATS

AU 31 DÉCEMBRE 2005

(EN MILLIERS EUR)

COMPTE TECHNIQUE NON-VIE	2005	2004
Primes acquises	23.886	23.400
Produits des placements	10.230	9.343
Charges des sinistres	-36.617	-25.689
Variation des autres provisions techniques	10.249	840
Frais d'exploitation nets	-3.725	-3.488
Charges des placements	-1.109	-244
Autres charges techniques	-3.581	-4.235
Résultat du compte technique Non-Vie	**-667**	**-72**

COMPTE NON TECHNIQUE	2005	2004
Résultat du compte technique Non-Vie	-667	-72
Produits des placements	87	143
Charges des placements	-19	-10
Autres produits et charges	217	264
Résultat courant avant impôts	*-382*	*325*
Impôts sur le résultat	0	- 5
Résultat de l'exercice	*-382*	*320*
Résultat de l'exercice à affecter	**-382**	**320**

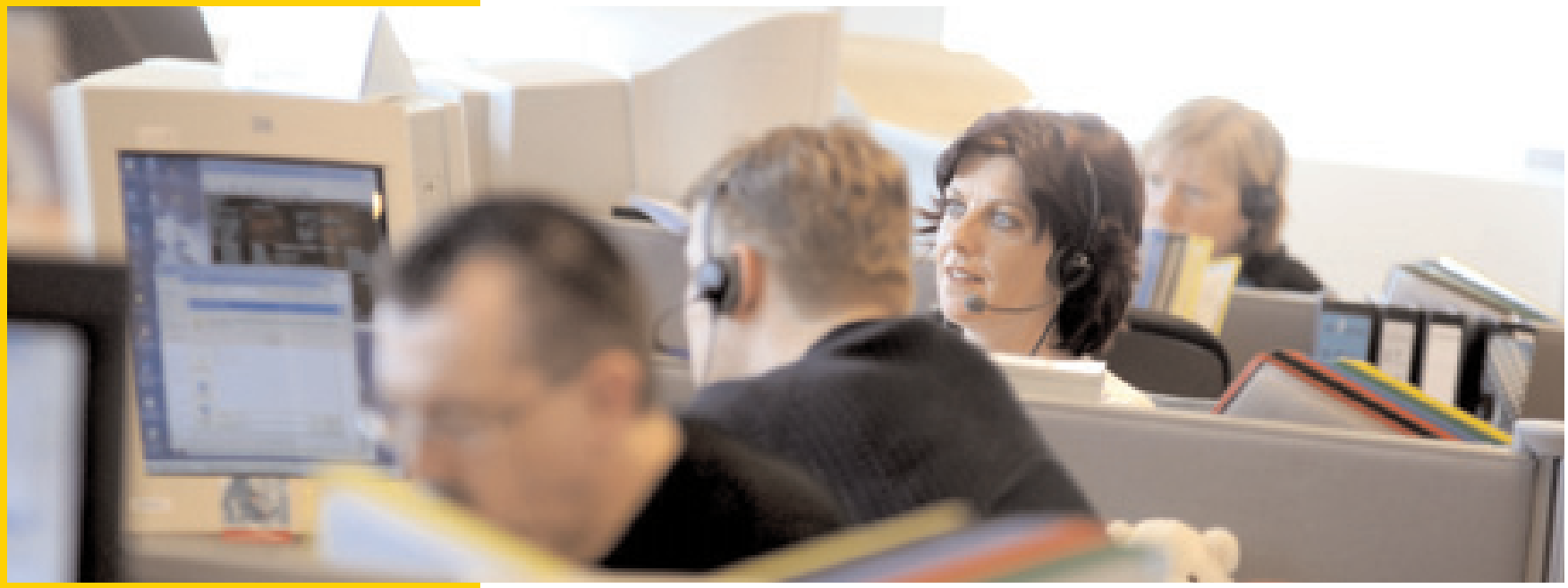

RAPPORT DE GESTION

En 2005, l'encaissement de P&V Caisse Commune s'élève à 26,5 millions EUR, soit une progression de 2% par rapport à l'exercice 2004. Le secteur privé progresse de 5% (dont 3% suite au relèvement du plafond de salaire) et le secteur public régresse de 4%.

La charge des sinistres en secteur privé s'est dégradée en 2005. Malgré une amélioration par rapport à l'exercice 2004, les résultats du secteur public restent peu satisfaisants.

Les provisions techniques sont maintenues à un niveau suffisamment prudent pour garantir la solvabilité à long terme de P&V Caisse Commune. En 2005, nous avons adopté, pour le secteur public, les mêmes méthodes de calcul des provisions techniques que celles en usage pour le secteur privé, provoquant ainsi un déplacement de provisions du poste « Autres provisions techniques » vers le poste « Provisions pour sinistres ».

En conséquence des mauvais résultats techniques et de la diminution des revenus financiers, le résultat de l'exercice est légèrement déficitaire : -0,4 million EUR. Ce résultat ne nous permet pas d'accorder une ristourne aux sociétaires.

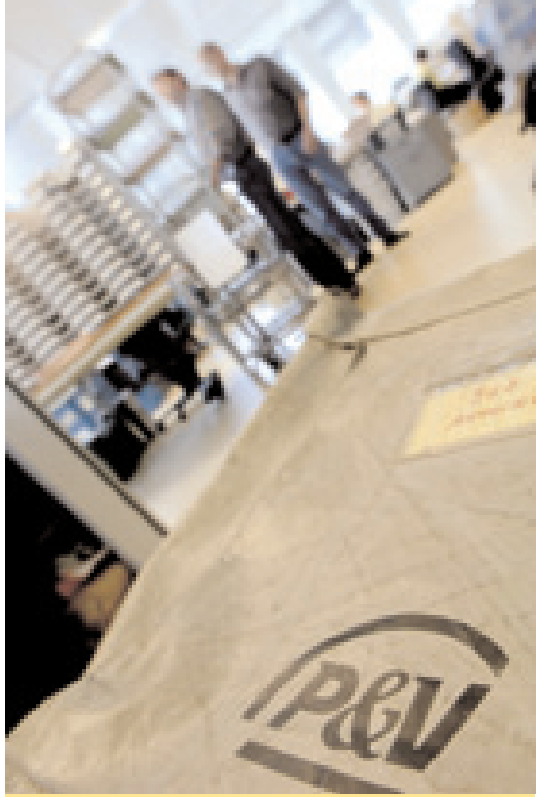

PLACEMENTS

Le total des actifs de placements est de 202,7 millions EUR fin 2005 contre 194,3 millions fin 2004.

Le portefeuille obligataire est passé de 184,3 millions à 201,7 millions EUR en valeur comptable de fin 2004 à fin 2005. Les plus-values latentes atteignent 10,8 millions EUR, contre 11,8 millions EUR fin 2004. Le rendement moyen est de 4,65% au 31 décembre 2005.

RÉPARTITION DES ACTIFS DE PLACEMENTS
(EN MILLIONS EUR ET EN VALEUR COMPTABLE)

	2005		2004	
Participations	1,0	0,5%	1,0	0,5%
Obligations	201,7	99,5%	184,3	94,9%
Autres placements	0	0%	9,0	4,6%
	202,7	100,0%	194,3	100,0%

BILAN

AU 31 DÉCEMBRE 2005

(EN MILLIERS EUR)

ACTIF	2005	2004
Placements	**27.219**	**29.903**
Entreprises liées et participations	*14.567*	*15.487*
Autres placements financiers	*11.999*	*13.734*
Dépôts auprès des entreprises cédantes	*653*	*682*
Part des réassureurs dans les provisions techniques	**335**	**872**
Créances	**369**	**798**
Autres éléments d'actifs	**98**	**1.400**
Valeurs disponibles	*98*	*1.400*
Comptes de régularisation	**9**	**9**
TOTAL	**28.030**	**32.982**

PASSIF	2005	2004
Capitaux propres	**8.904**	**11.170**
Capital	*2.640*	*2.640*
Réserves	*6.264*	*8.530*
Provisions techniques	**5.832**	**10.715**
Provisions pour sinistres	*5.832*	*10.715*
Dépôts reçus des réassureurs	**218**	**738**
Dettes	**13.049**	**10.297**
Comptes de régularisation	**27**	**62**
TOTAL	**28.030**	**32.982**

Version abrégée des Comptes Annuels déposés à la Banque Nationale.

L'attestation des Comptes Annuels, établie par le Commissaire, a été donnée sans réserve.

COMPTE DE RESULTATS

AU 31 DÉCEMBRE 2005

(EN MILLIERS EUR)

COMPTE TECHNIQUE NON-VIE	2005	2004
Primes acquises	-128	47
Produits des placements	5.212	2.722
Charges des sinistres	-1.891	-666
Frais d'exploitation nets	-165	-129
Charges des placements	-268	-620
Résultat du compte technique Non-Vie	**2.760**	**1.354**

COMPTE TECHNIQUE VIE	2005	2004
Primes		
Produits des placements		
Charges des sinistres	-8	-1
Frais d'exploitation nets		
Charges des placements		
Résultat du compte technique Vie	**-8**	**-1**

COMPTE NON TECHNIQUE	2005	2004
Résultat du compte technique Non-Vie	2.760	1.354
Résultat du compte technique Vie	-8	-1
Produits des placements	348	373
Charges des placements	-301	-2.216
Autres charges		
Résultat courant avant impôts	*2.799*	*-490*
Impôts sur le résultat	-65	-33
Résultat de l'exercice à affecter	**2.734**	**-523**

RAPPORT DE GESTION

La société est en run off depuis 1996.

L'exploitation se clôture par un bénéfice de 2.734.000 EUR provenant essentiellement des plus-values réalisées sur le portefeuille titres.

Les fonds propres de P&V Réassurance baissent à 8,9 millions EUR, suite à la distribution aux actionnaires du bénéfice annuel et d'une partie des réserves (5 millions EUR).

Les provisions pour sinistres (5,8 millions EUR) sont en diminution sensible par rapport à 2004 (10,7 millions EUR) suite à la commutation d'un dossier important aux Etats-Unis, réalisée dans des conditions financières intéressantes.

PLACEMENTS

Le total des actifs de placements atteint 27,2 millions EUR contre 29,9 millions EUR fin 2004.

Le rendement moyen du portefeuille obligataire est de 4,3% à la fin 2005. Les plus-values latentes restent au niveau de 2004 : 1,5 million EUR.

Le portefeuille actions passe de 7,6 millions EUR fin 2004 à 6,1 millions EUR fin 2005 en valeur comptable. Les plus-values latentes atteignent, fin 2005, 7 millions EUR contre 7,5 millions fin 2004.

RÉPARTITION DES ACTIFS DE PLACEMENTS
(EN MILLIONS EUR ET EN VALEUR COMPTABLE)

	2005		2004	
Participations	14,6	53,7%	15,5	51,8%
Actions	6,1	22,4%	7,8	26,1%
Obligations	5,7	21%	5,9	19,7%
Autres placements	0,8	2,9%	0,7	2,3%
	27,2	100,0%	29,9	100,0%

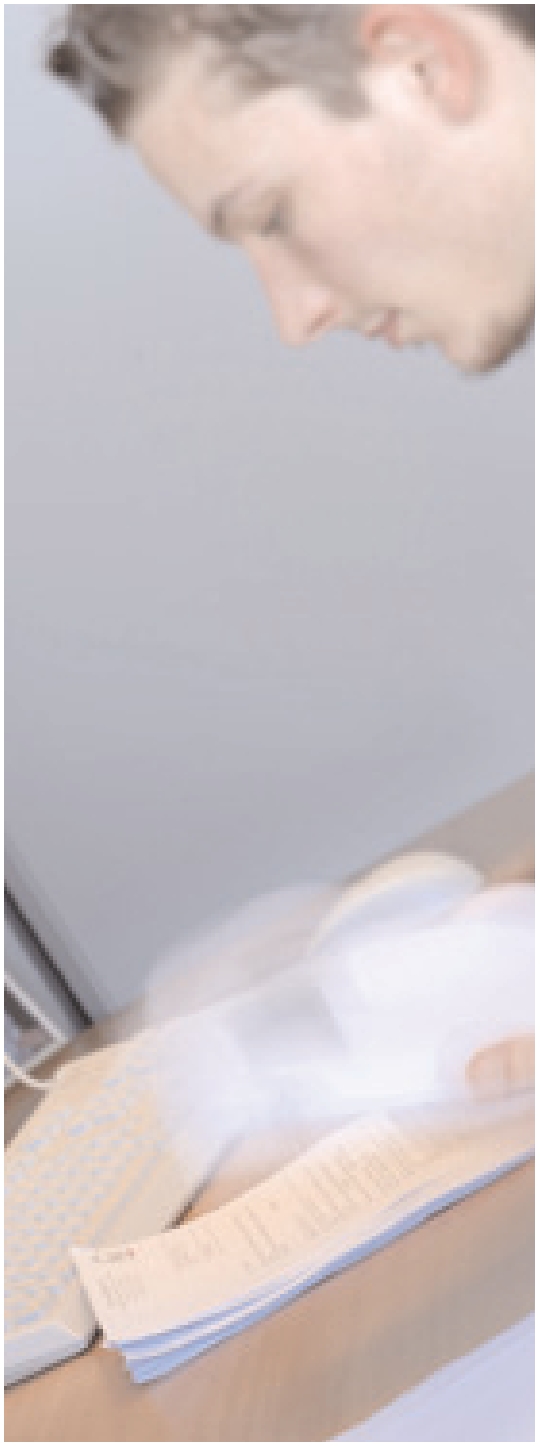

[VIVIUM et VIVIUM LIFE]

2005 a été, pour VIVIUM, une année particulièrement chargée :

- *différentes actions commerciales ont été lancées afin de soutenir la production ;*
- *les départements opérationnels ont vécu une réorganisation profonde visant à améliorer l'efficacité et la qualité du service ;*
- *enfin, un important plan social a été mis en œuvre.*

COURTIERS PARTENAIRES

VIVIUM axe sa politique commerciale sur le développement d'un partenariat à long terme avec environ 300 courtiers professionnels. VIVIUM veille tout particulièrement à la qualité et à la stabilité de cette relation commerciale : ces partenaires sont soutenus par un réseau d'inspecteurs expérimentés et spécialisés dépendant d'une direction commerciale spécifique.

Les courtiers partenaires sont associés au développement de VIVIUM, notamment en participant à des événements technico-commerciaux et aux enquêtes de satisfaction.

VIVIUM continue d'investir dans le développement de ce partenariat. C'est pourquoi, en 2006, une grande campagne média est organisée afin de renforcer la notoriété de VIVIUM auprès du grand public.

VIVIUM E@SY

VIVIUM E@sy offre aux courtiers partenaires une série d'outils pratiques pour la gestion de leur portefeuille : informations sur les produits Vie et Non-Vie, bibliothèque de documents (conditions générales, brochures, etc.) et modules interactifs de gestion (tarification, consultation de polices, gestion du portefeuille, déclaration on line des sinistres auto et incendie). Rapide et simple, VIVIUM E@sy accélère la gestion des dossiers.

VIVIUM AFFINITY

VIVIUM Affinity est une entité de VIVIUM chargée de développer un courant d'affaires au travers de groupes d'affinité. Des accords ont ainsi été conclus avec certaines entreprises, associations et marques automobiles, en vue d'offrir des produits d'assurance spécifiques à leurs salariés, affiliés ou acheteurs.

L'exercice 2005 a été caractérisé par la signature de nouveaux accords avec des importateurs automobiles. L'encaissement global généré par VIVIUM Affinity s'élève à un peu plus de 10 millions EUR.

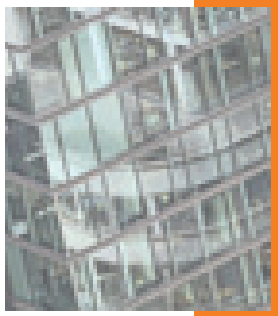

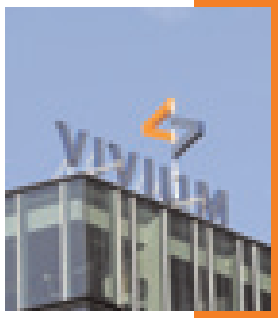

BILAN

AU 31 DÉCEMBRE 2005

(EN MILLIERS EUR)

ACTIF	2005	2004
Actifs incorporels	**12.741**	**17.882**
Placements	**483.707**	**462.724**
Terrains et constructions	*276*	*241*
Entreprises liées et participations	*2.040*	*2.040*
Autres placements financiers	*480.657*	*459.847*
Dépôts auprès des entreprises cédantes	*734*	*595*
Part des réassureurs dans les provisions techniques	**21.406**	**27.823**
Créances	**28.550**	**39.227**
Autres éléments d'actif	**16.032**	**38.676**
Actifs corporels	*385*	*500*
Valeurs disponibles	*15.647*	*38.175*
Comptes de régularisation	**19.754**	**8.361**
TOTAL	**582.190**	**594.693**

PASSIF	2005	2004
Capitaux propres	**50.050**	**48.855**
Capital	*50.062*	*50.062*
Résultat reporté	*-11*	*-1.207*
Provisions techniques	**491.160**	**495.604**
Provisions pour primes non acquises et risques en cours	*27.125*	*27.241*
Provisions pour sinistres	*441.338*	*448.379*
Autres provisions techniques	*22.697*	*19.984*
Provisions pour autres risques et charges	**6.287**	**189**
Dépôts reçus des réassureurs	**16.000**	**22.211**
Dettes	**17.937**	**21.290**
Comptes de régularisation	**755**	**6.545**
TOTAL	**582.190**	**594.693**

Version abrégée des Comptes Annuels déposés à la Banque Nationale.

L'attestation des Comptes Annuels, établie par le Commissaire, a été donnée sans réserve.

COMPTE DE RESULTATS

AU 31 DÉCEMBRE 2005

(EN MILLIERS EUR)

COMPTE TECHNIQUE NON-VIE	2005	2004
Primes acquises	110.676	106.931
Produits de placements	21.576	0
Produits de placements alloués, transférés du compte technique Non-Vie	0	15.925
Charges des sinistres	-75.223	-73.953
Variation des autres provisions techniques	-2.314	-2.353
Frais d'exploitations nets	-45.902	-40.708
Charges des placements	-1.011	0
Autres charges techniques	-7.497	-8.844
Variations de la provision pour égalisation	-399	-402
Résultat du compte technique Non-Vie	**-94**	**-3.405**

COMPTE NON TECHNIQUE	2005	2004
Résultat du compte technique Non-Vie	-94	-3.405
Produits des placements	752	18.505
Charges des placements	-8	-1.010
Produits des placements alloués, transférés au compte technique Non-Vie	0	-15.925
Autres produits et charges	545	628
Résultat de l'exercice	*1.195*	*-1.207*
Résultat de l'exercice à affecter	**1.195**	**-1.207**

RAPPORT DE GESTION

Dans un contexte commercial difficile, et en collaboration étroite avec nos courtiers partenaires, nous avons sensiblement augmenté notre production en affaires nouvelles et augmenté l'encaissement, tout en maintenant la sinistralité à un niveau satisfaisant.
Les coûts exceptionnels liés au plan social ont été partiellement compensés par d'importantes plus-values.
L'exercice 2005 se clôture par un résultat positif de près de 1,2 million EUR.

Branche Auto

Les primes émises dans cette branche atteignent 60,9 millions EUR, ce qui représente une légère augmentation de 1,2% par rapport à 2004. Les extensions des garanties et les baisses de primes mettent perpétuellement cette branche sous pression.
La rentabilité de cette branche nécessite un suivi constant. Malgré des ajustements permanents, la branche Véhicules à moteur termine l'exercice avec une légère perte de 0,6 million EUR.

Branche Incendie - Risques divers

Dans la branche Incendie et autres dommages aux biens, l'encaissement augmente de 7,5% pour l'année 2005 et s'élève à 22,8 millions EUR.
La partie « Habitations » enregistre un encaissement de 16,2 millions EUR, soit une hausse de 6,7%. En assurance Incendie Entreprises, le chiffre d'affaires augmente de 10%.

La concurrence sur ce marché, tant en ce qui concerne les risques simples que les risques spéciaux, s'accroît considérablement. Les hausses tarifaires qu'ont appliqué les réassureurs ces dernières années, et encore actuellement, ont un impact négatif sur les résultats de cette branche. La branche clôture l'exercice avec une perte de 1,7 million EUR.

Branche Accidents du travail

Les primes de la branche Accidents du Travail sont dépendantes de l'évolution des coûts salariaux, de la situation du marché du travail et du comportement des acteurs du marché.
L'exercice 2005 a connu une atmosphère concurrentielle sans précédent. Chaque compagnie d'assurance a essayé de protéger son portefeuille. La conséquence en est une baisse de notre encaissement à 22,6 millions EUR. Les frais généraux et les commissionnements restent dans les marges prévues.

La branche clôture l'exercice sous revue par un bénéfice de 3,1 millions EUR.

Autres branches IARD

L'encaissement de ces branches s'élève à 11,4 millions EUR. Les primes en Assurances Collectives Accidents atteignent 3,4 millions EUR et 4,5 millions en RC générale. Ensemble, elles représentent 70% de ces Autres branches IARD.

La rentabilité de la branche évolue positivement. L'exercice se termine par un bénéfice de 0,1 million EUR par rapport à une perte de 1,1 million EUR l'an dernier.

La réassurance acceptée en IARD

Les primes émises atteignent 1,9 million EUR et l'exercice se clôture avec un bénéfice de 0,3 million EUR.

PLACEMENTS

Fin 2005, le total des actifs de placements est de 483,7 millions EUR contre 462,7 millions EUR l'année précédente.

Le portefeuille obligataire a une valeur comptable de 442,4 millions EUR au terme de l'exercice, contre 421,6 millions EUR fin 2004. Les plus-values latentes sont de 15 millions EUR (contre 12 millions fin 2004). Le rendement moyen est de 3,75% au 31 décembre 2005.

Le portefeuille actions est passé d'une valeur comptable de 35,6 millions à 33 millions EUR fin 2005. Les plus-values latentes passent de 6 à 13,5 millions EUR au terme de l'exercice sous revue.

Répartition des actifs de placements
(en millions EUR et en valeur comptable)

	2005		2004	
Immeubles	0,3	0,1%	0,2	0%
Participations	2	0,4%	2	0,4%
Actions	33	6,8%	35,6	7,7%
Obligations	442,4	91,5%	421,6	91,7%
Autres placements	6	1,2%	3,3	0,7%
	483,7	100%	462,7	100%

BILAN

AU 31 DÉCEMBRE 2005

(EN MILLIERS EUR)

ACTIF	2005 (12 mois)	2004 (18 mois)
Actifs incorporels	**0**	**0**
Placements	**1.086.097**	**939.110**
Terrains et constructions	*1.065*	*8.471*
Entreprises liées et participations	*26.571*	*1.571*
Autres placements financiers	*1.058.460*	*929.069*
Placements Branche 23	**12.490**	**15.009**
Créances	**22.341**	**17.267**
Autres éléments d'actif	**39.283**	**77.174**
Valeurs disponibles	*39.283*	*77.174*
Comptes de régularisation	**16.443**	**15.566**
TOTAL	**1.176.654**	**1.064.127**

PASSIF	2005 (12 mois)	2004 (18 mois)
Capitaux propres	**60.943**	**44.536**
Capital	*27.764*	*27.764*
Réserves	*33.179*	*16.772*
Fonds pour dotations futures	**4.000**	**0**
Provisions techniques	**1.059.691**	**986.538**
Provisions d'assurances Vie	*1.046.013*	*974.219*
Autres provisions techniques	*13.678*	*12.320*
Provisions techniques Branche 23	**12.490**	**15.009**
Provisions pour autres risques et charges	**7.756**	**3.503**
Dettes	**14.704**	**13.872**
Comptes de régularisation	**17.070**	**668**
TOTAL	**1.176.654**	**1.064.127**

Version abrégée des Comptes Annuels déposés à la Banque Nationale.

L'attestation des Comptes Annuels, établie par le Commissaire, a été donnée sans réserve.

COMPTE DE RESULTATS

AU 31 DÉCEMBRE 2005

(EN MILLIERS EUR)

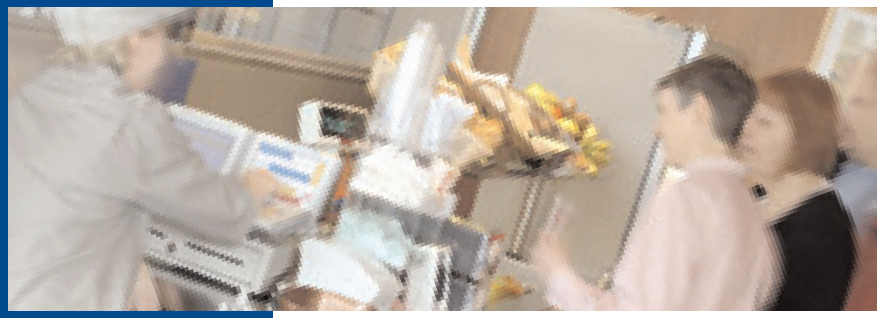

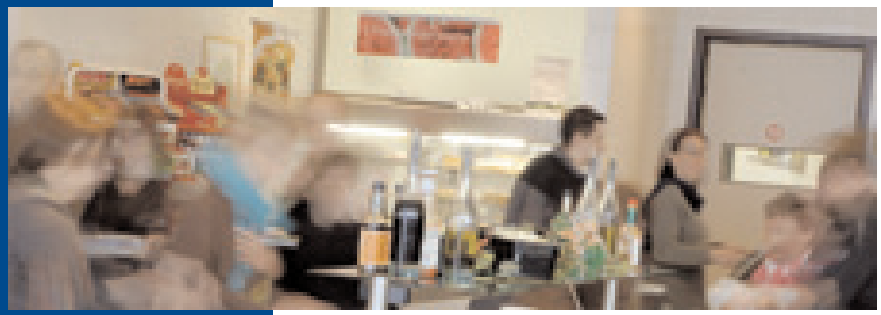

COMPTE TECHNIQUE NON-VIE	2005 (12 mois)	2004 (18 mois)
Primes acquises	263	433
Produits des placements	454	0
Produits des placements alloués, transférés du compte technique Non-Vie	0	338
Charges des sinistres	-167	-832
Variation des autres provisions techniques	-15	34
Frais d'exploitations nets	-86	-99
Charges des placements	-1	0
Résultat du compte technique Non-Vie	**447**	**-125**

COMPTE TECHNIQUE VIE	2005 (12 mois)	2004 (18 mois)
Primes	121.798	174.803
Produits des placements	78.117	137.262
Corrections de valeur sur placement Branche 23	834	2.116
Charges des sinistres	-83.358	-117.827
Variations des autres provisions techniques	-68.940	-104.743
Participations aux bénéfices	-52	-2.057
Frais d'exploitation nets	-20.978	-22.766
Charges des placements	-3.734	-47.222
Corrections de valeur sur placement Branche 23	-180	-24
Autres charges techniques	-152	-286
Produits de placements alloués transférés au compte non technique	0	-1.929
Variations du Fonds pour dotations futures	-4.000	0
Résultat du compte technique Vie	**19.355**	**17.328**

COMPTE NON TECHNIQUE	2005 (12 mois)	2004 (18 mois)
Résultat du compte technique Non-Vie	447	-125
Résultat du compte technique Vie	19.355	17.328
Produits des placements	1.250	0
Produits des placements alloués, transférés du compte technique Vie	0	1.929
Charges des placements	-49	0
Produits des placements alloués, transférés au compte technique Non-Vie	0	-338
Autres produits et charges	-27	-66
Résultat courant avant impôts	*20.977*	*18.727*
Impôts sur le résultat	-4.570	-1.955
Résultat de l'exercice	*16.407*	*16.772*
Transfert aux réserves immunisées	-8.162	-6.803
Résultat de l'exercice à affecter	**8.245**	**9.969**

RAPPORT DE GESTION

L'exercice 2005 couvre une période normale de 12 mois, contrairement à l'exercice 2003-2004 qui s'était exceptionnellement déroulé sur 18 mois.

VIVIUM Life a poursuivi sa stratégie commerciale basée sur une étroite collaboration avec son réseau privilégié de courtiers partenaires.

La compagnie offre à sa clientèle une vaste gamme de produits qui met l'accent sur les assurances pension, tant du deuxième que du troisième piliers.

ENCAISSEMENT ET RÉSULTAT

L'encaissement de VIVIUM Life a augmenté de 8,5% par rapport à 2004 (12 mois). L'exercice se clôture par un résultat net de 8,2 millions EUR après déduction des coûts exceptionnels liés au plan social.

PARTICIPATIONS BÉNÉFICIAIRES

Pour 2005, les résultats de VIVIUM Life ont permis un rendement global d'au moins 3,75% pour les contrats Vie Individuelle. Le rendement global du fonds cantonné Safe Plus s'est élevé à 4,50%, soit une performance supérieure à celle de la plupart des produits concurrents.

Pour les contrats classiques du portefeuille d'assurances groupes, le taux de rendement sera d'au moins 3,5% sur la valeur constituée en début d'exercice ; les réserves constituées au cours de l'exercice 2005 recevront un rendement d'au moins 4%.

Pour cet exercice, VIVIUM Life a donc affecté une somme d'un peu plus de 2,1 millions EUR aux participations bénéficiaires.

PLACEMENTS

Le total des actifs de placement est de 1.086,1 millions EUR fin 2005 contre 939,1 millions au terme de l'exercice précédent.

Fin 2005, le portefeuille obligataire est passé de 796,5 à 877,2 millions EUR en valeur comptable. Les plus-values latentes atteignent 55,1 millions EUR contre 54,7 millions fin 2004. Le rendement moyen est de 4,7% au 31 décembre 2005.

Le portefeuille actions a une valeur comptable de 119,4 millions EUR, en augmentation par rapport à 2004 (98,7 millions EUR). Les plus-values latentes sont passées de 38,4 à 57,1 millions EUR fin 2005.

RÉPARTITION DES ACTIFS DE PLACEMENTS
(EN MILLIONS EUR ET EN VALEUR COMPTABLE)

	2005		2004	
Immeubles	1,1	0,1%	8,5	0,9%
Participations	26,6	2,4%	1,6	0,2%
Actions	119,4	11,0%	98,7	10,5%
Obligations	877,2	80,8%	796,5	84,8%
Prêts hypothécaires	18,1	1,7%	17,9	1,9%
Autres placements	43,7	4,0%	15,9	1,7%
	1.086,1	100%	939,1	100%

BILAN

AU 31 DÉCEMBRE 2005

(EN MILLIERS EUR)

ACTIF	2005	2004
Actifs incorporels	**10**	**31**
Placements	**24.471**	**25.489**
Terrains et constructions	*1.709*	*1.661*
Autres placements financiers	*22.762*	*23.827*
Part des réassureurs dans les provisions techniques	**3.623**	**4.574**
Créances	**2.261**	**2.178**
Autres éléments d'actif	**506**	**291**
Actifs corporels	*97*	*132*
Valeurs disponibles	*408*	*159*
Comptes de régularisation	**474**	**413**
TOTAL	**31.344**	**32.976**

PASSIF	2005	2004
Capitaux propres	**8.218**	**6.396**
Capital	*10.243*	*10.243*
Réserves	*3*	*3*
Perte reportée	*-2.028*	*-3.850*
Provisions techniques	**18.641**	**19.690**
Autres provisions techniques	*18.641*	*19.690*
Dépôts reçus des réassureurs	**2.692**	**3.881**
Dettes	**1.618**	**2.875**
Comptes de régularisation	**175**	**134**
TOTAL	**31.344**	**32.976**

Version abrégée des Comptes Annuels déposés à la Banque Nationale.

L'attestation des Comptes Annuels, établie par le Commissaire, a été donnée sans réserve.

COMPTE DE RESULTATS

AU 31 DÉCEMBRE 2005

(EN MILLIERS EUR)

COMPTE TECHNIQUE NON-VIE	2005	2004
Primes acquises	12.117	11.442
Produits des placements	1.008	1.313
Autres produits techniques	181	230
Charges de sinistres	-6.458	-7.664
Frais d'exploitation nets	-4.718	-4.526
Charges des placements	-127	-294
Autres charges techniques	-205	-204
Variation de la provision pour égalisation	-88	-134
Résultat du compte technique Non-Vie	**1.709**	**164**

COMPTE NON TECHNIQUE	2005	2004
Résultat du compte technique Non-Vie	1.709	164
Produits des placements	114	53
Charges des placements	-3	-7
Autres produits et charges	1	10
Résultat courant avant impôts	*1.822*	*219*
Produits et charges exceptionnels	2	1
Impôts sur le résultat	-2	-1
Résultat de l'exercice	*1.822*	*220*
Résultat de l'exercice à affecter	**1.822**	**220**

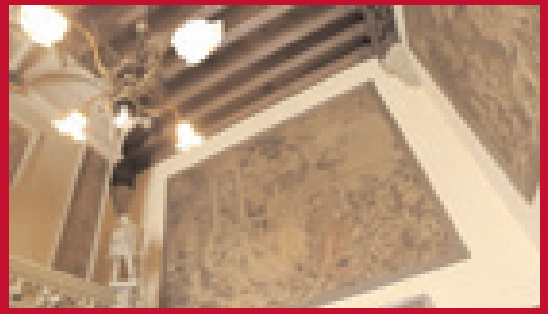

RAPPORT DE GESTION

La compagnie d'assurance Piette & Partners s.a. (PNP) clôture l'exercice 2005 avec un encaissement de 12,1 millions EUR, soit une augmentation de 5,9% par rapport à 2004.

En ce qui concerne la sinistralité, la compagnie a connu une année excellente. Le combined ratio brut de réassurance de 82% et l'absence de sinistres graves expliquent ces bons chiffres.

Une politique d'acceptation stricte, un suivi du portefeuille après sinistres, un suivi des paiements et de l'évolution des réserves pour sinistres requièrent l'attention journalière de la direction.

Les frais généraux sont conformes au budget et atteignent 14,8% des primes émises.

Fin 2005, 19 personnes travaillaient au sein de la compagnie.

PNP collabore avec 171 bureaux de courtiers qui sont principalement situés en Flandres orientale et occidentale.

Cette deuxième année de collaboration avec le Groupe P&V s'est déroulée avec succès et dans une atmosphère conviviale. Plusieurs collaborations opérationnelles ont déjà été réalisées. PNP continuera à jouer un rôle innovant sur le marché flamand de l'assurance depuis Courtrai.

Un prix raisonnable, un service rapide, flexible et de qualité, des circuits de décision courts, un contact personnalisé avec des courtiers professionnels sont les atouts majeurs PNP. L'exercice comptable se clôture avec un bénéfice de 1.822.000 EUR.

PLACEMENTS

Le total des actifs de placements est de 24,5 millions EUR fin 2005 contre 25,5 millions EUR l'année précédente.

Le portefeuille obligataire est passé de 15,9 à 19,4 millions EUR en valeur comptable au cours de l'exercice 2005. Les plus-values latentes s'élèvent à 0,7 million EUR contre 0,9 million EUR fin 2004.

Le portefeuille actions est passé de 1 à 1,3 million EUR en valeur comptable. Les plus-values latentes atteignent 0,2 million EUR fin 2005 (contre 0,1 million EUR fin 2004).

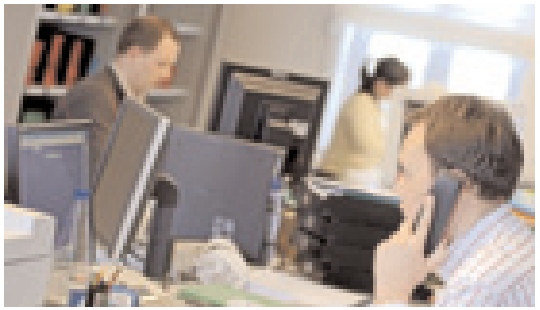

RÉPARTITION DES ACTIFS DE PLACEMENTS
(EN MILLIONS EUR ET EN VALEUR COMPTABLE)

	2005		2004	
Immeubles	1,7	6,9%	1,6	6,3%
Actions	1,3	5,3%	1	3,9%
Obligations	19,4	79,2%	15,9	62,4%
Autres placements	2,1	8,6%	7	27,5%
	24,5	100,0%	25,5	100,0%

[ACTEL]

BILAN

AU 31 DÉCEMBRE 2005

(EN MILLIERS EUR)

ACTIF	2005	2004
Actifs incorporels	**2.040**	**3.063**
Placements	**32.144**	**32.026**
Terrains et constructions	*0*	*1.955*
Entreprises liées et participations	*18*	*0*
Autres placements financiers	*32.126*	*30.071*
Part des réassureurs dans les provisions techniques	**5.553**	**5.360**
Créances	**1.312**	**2.158**
Autres éléments d'actif	**1.602**	**2.024**
Actifs corporels	*300*	*111*
Valeurs disponibles	*1.299*	*1.911*
Autres	*2*	*2*
Comptes de régularisation	**425**	**327**
TOTAL	**43.075**	**44.957**

PASSIF	2005	2004
Capitaux propres	**19.238**	**17.070**
Capital	*7.145*	*7.145*
Primes d'émission	*3.892*	*3.892*
Plus-values de réévaluation	*0*	*704*
Réserves	*5.695*	*2.918*
Résultat reporté	*2.506*	*2.411*
Provisions techniques	**14.576**	**13.530**
Autres provisions techniques	*14.576*	*13.530*
Provisions pour autres risques et charges	**105**	**123**
Dépôts reçus des réassureurs	**1.828**	**7.223**
Dettes	**7.256**	**6.720**
Comptes de régularisation	**72**	**292**
TOTAL	**43.075**	**44.957**

Version abrégée des Comptes Annuels déposés à la Banque Nationale.

L'attestation des Comptes Annuels, établie par le Commissaire, a été donnée sans réserve.

COMPTE DE RESULTATS

AU 31 DÉCEMBRE 2005

(EN MILLIERS EUR)

COMPTE TECHNIQUE NON-VIE	2005	2004
Primes acquises	**10.556**	**10.129**
Produits des placements	**3.966**	**1.300**
Charges des sinistres	**-6.870**	**-6.986**
Frais d'exploitation nets	**-3.945**	**-3.031**
Charges des placements	**-49**	**-324**
Autres charges techniques	**-78**	**-73**
Résultat du compte technique Non-Vie	**3.580**	**1.015**

COMPTE NON TECHNIQUE	2005	2004
Résultat du compte technique Non-Vie	**3.580**	**1.015**
Produits des placements	**2.357**	**312**
Charges des placements	**-47**	**-347**
Autres produits et charges	**8**	**79**
Résultat courant avant impôts	*5.899*	*1.059*
Produits et charges exceptionnels	**-1.011**	**3.234**
Impôts sur le résultat	**-15**	**-12**
Résultat de l'exercice	*4.873*	*4.280*
Transfert aux réserves immunisées	-2.721	
Résultat de l'exercice à affecter	**2.151**	**4.280**

RAPPORT DE GESTION

Créée en 1997 à l'initiative commune de plusieurs assureurs, Actel est une compagnie d'assurances de vente directe dont P&V est aujourd'hui l'actionnaire principal. Proposant des polices IARD aux particuliers, Actel trouve donc tout naturellement sa place dans la stratégie multicanal développée par P&V.

L'exercice 2005 s'est clôturé avec un encaissement de 10,5 millions EUR, soit une progression de près de 5% par rapport à l'année précédente. Tenant compte de produits exceptionnels, le résultat net à affecter s'élève à 2,1 millions EUR. Ce chiffre est la conséquence d'une bonne maîtrise des frais généraux ainsi que d'excellents résultats techniques, obtenus grâce à une politique de souscription et d'acceptation très rigoureuses.

Actel est systématiquement cité par une grande organisation de consommateurs comme ayant le meilleur rapport qualité/prix dans la plupart des segments où nous voulons avoir une forte présence. Plusieurs adaptations tarifaires, tant en assurance auto qu'en assurance habitation, permettront de renforcer sa position concurrentielle dans certains autres segments de marché. Cette volonté de progresser a été soutenue dans le deuxième semestre par une campagne télévisée visant à augmenter la notoriété d'Actel.

Le nouveau produit habitation Homeprotect, commercialisé en début d'année, a rencontré un vif succès.

INTERNET

Le site internet d'Actel joue un rôle de plus en plus important dans la distribution des produits : environ 80% des offres émises sont demandées par le biais de ce site qui est en évolution constante. Toute campagne de communication reprend par ailleurs systématiquement l'adresse internet et encourage les prospects à demander une offre en ligne.

A côté du site d'Actel, signalons le site www.carguide.be (toujours géré par l'équipe d'Actel), à vocation plus informative, pour tous les candidats acquéreurs d'un véhicule : budget, assurances, démarches administratives… En 2005, Carguide a reçu quotidiennement, plus de 2.000 visiteurs uniques en moyenne.

SOLIDARO

Solidaro est le mot esperanto pour décrire « solidarité ». C'est sous cette dénomination qu'Actel prend désormais en charge les activités dites d'affinité avec une organisation syndicale. Ce partenariat porte sur deux volets :

- des produits d'assurance auto et incendie à tarif préférentiel pour les affiliés de cette organisation. Cette collaboration présente un aspect unique, dans la mesure où elle intègre un mécanisme de solidarité pour les jeunes conducteurs. Ils peuvent ainsi souscrire une assurance auto à un tarif préférentiel, pour autant qu'ils aient moins de 29 ans et une expérience de conduite de 18 mois au moins ;
- un contrat visant la protection des délégués dans le cadre de leurs activités syndicales ; contrat qui constitue une première sur le marché belge.

2005 a également vu le déménagement du siège vers de nouveaux locaux modernes et plus fonctionnels.

PLACEMENTS

Le total des actifs de placements est de 32,1 millions EUR fin 2005 contre 32 millions fin 2004.

RÉPARTITION DES ACTIFS DE PLACEMENTS
(EN MILLIONS EUR ET EN VALEUR COMPTABLE)

	2005		2004	
Immeubles	0	0%	1,9	5,9%
Actions	9,5	29,6%	11,1	34,7%
Obligations	18	56,1%	7,9	24,7%
Autres placements	4,6	14,3%	11,1	34,7%
	32,1	100,0%	32	100,0%

BILAN

AU 31 DÉCEMBRE 2005

(EN MILLIERS EUR)

ACTIF	2005	2004
Actifs incorporels	**27**	**53**
Placements	**61.707**	**70.451**
Autres placements financiers	*61.707*	*70.451*
Placements Branche 23	**984.446**	**806.242**
Créances	**9.130**	**13.502**
Autres éléments d'actif	**7.465**	**2.749**
Actifs corporels	*303*	*396*
Valeurs disponibles	*7.162*	*2.353*
Comptes de régularisation	**11.719**	**10.194**
TOTAL	**1.074.494**	**903.191**

PASSIF	2005	2004
Capitaux propres	**10.619**	**9.027**
Capital	*9.000*	*9.000*
Réserves	*555*	*555*
Résultat reporté	*1.064*	*-528*
Passifs subordonnés	**4.958**	**4.958**
Provisions techniques	**43.468**	**59.387**
Provisions d'assurances Vie	*43.029*	*58.622*
Autres provisions techniques	*439*	*765*
Provisions techniques Branche 23	**994.761**	**806.242**
Provisions pour autres risques et charges	**1.350**	**1.600**
Dettes	**17.854**	**20.482**
Comptes de régularisation	**1.484**	**1.495**
TOTAL	**1.074.494**	**903.191**

Comptes déposés au Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg pour mention aux fins de publication au registre spécial des sociétés et associations.

L'attestation des Comptes Annuels, établie par le Réviseur, a été donnée sans réserve.

COMPTE DE RESULTATS

AU 31 DÉCEMBRE 2005

(EN MILLIERS EUR)

COMPTE TECHNIQUE VIE	2005	2004
Primes	167.430	179.575
Produits des placements	25.652	21.926
Corrections de valeur sur placement Branche 23	114.839	37.935
Charge des sinistres	-113.941	-108.363
Variation des autres provisions techniques	-172.601	-106.638
Frais d'exploitation nets	-16.091	-14.269
Charges des placements	-2.587	-5.686
Corrections de valeur sur placement Branche 23	-854	-3.087
Résultat du compte technique Vie	**1.847**	**1.393**

COMPTE NON TECHNIQUE	2005	2004
Résultat du compte technique Vie	1.847	1.393
Résultat courant avant impôts	*1.847*	*1.393*
Impôts sur le résultat	-255	-42
Résultat de l'exercice	*1.592*	*1.350*
Résultat à l'exercice à affecter	**1.592**	**1.350**

RAPPORT DE GESTION

L'année 2005 est caractérisée essentiellement par deux éléments : l'accroissement de l'encours (20%) par rapport à 2004 et l'augmentation du bénéfice avant impôts de 33% à 1.847.135 EUR.

La hausse boursière explique en grande partie l'augmentation de l'encours et, par conséquent, l'augmentation du bénéfice. La maîtrise des coûts et la continuation de la réorganisation entamée en 2003 jouent également un rôle non négligeable.

La diminution de l'encaissement (production de primes uniques) est en grande partie due à l'accroissement de nos exigences portant, à la fois, sur la qualité des intermédiaires avec qui nous travaillons et sur les performances des fonds que nous commercialisons.

La production provient essentiellement de trois marchés : l'Italie, la Belgique et le Luxembourg.

Le taux de rachat par rapport à l'encours est en légère diminution : 11% en 2005 contre 12,5% en 2004.

La moyenne du nombre d'employés sur l'année reste stable ; les engagements ayant compensé les départs.

PLACEMENTS

Le total des actifs de placements (hors Branche 23) s'élève à 61,6 millions EUR fin 2005 contre 70,5 millions EUR fin 2004, conséquence d'une baisse des provisions techniques.

RÉPARTITION DES ACTIFS DE PLACEMENTS
(EN MILLIONS EUR ET EN VALEUR COMPTABLE)

	2005		2004	
Actions	7,3	35,9%	8,2	11,6%
Obligations	32,2	52,3%	42,5	60,3%
Autres placements	22,1	11,8%	19,8	28,1%
	61,6	100,0%	70,5	100,0%

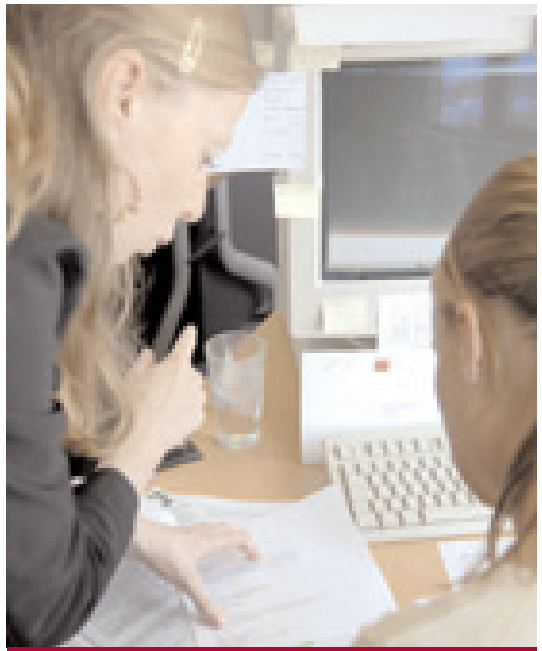

BILAN

AU 31 DÉCEMBRE 2005

(EN MILLIERS EUR)

ACTIF	2005	2004
Actifs incorporels	**0**	**5**
Placements	**337**	**451**
Entreprises liées et participations	*49*	*49*
Autres placements financiers	*288*	*402*
Créances	**301**	**227**
Autres éléments d'actif	**2.356**	**1.637**
Valeurs disponibles	*2.356*	*1.636*
Comptes de régularisation	**14**	**9**
TOTAL	**3.008**	**2.328**

PASSIF	2005	2004
Capitaux propres	**809**	**796**
Capital	*600*	*600*
Primes d'émission	*74*	*74*
Réserves	*62*	*60*
Résultat reporté	*73*	*62*
Provisions techniques	**1.073**	**951**
Autres provisions techniques	*1.073*	*951*
Dettes	**1.114**	**569**
Comptes de régularisation	**13**	**11**
TOTAL	**3.008**	**2.328**

Version abrégée des Comptes Annuels déposés à la Banque Nationale.

L'attestation des Comptes Annuels, établie par le Commissaire, a été donnée sans réserve.

COMPTE DE RESULTATS

AU 31 DÉCEMBRE 2005

(EN MILLIERS EUR)

COMPTE TECHNIQUE NON-VIE	2005	2004
Primes acquises	959	948
Produits des placements	99	44
Charges des sinistres	-372	-371
Frais d'exploitations nets	-594	-546
Charges des placements	-26	-12
Résultat du compte technique Non-Vie	**65**	**62**

COMPTE NON TECHNIQUE	2005	2004
Résultat du compte technique Non-Vie	65	62
Produits des placements	29	24
Résultat courant avant impôts	*94*	*87*
Impôts sur le résultat	-21	-25
Résultat de l'exercice	*73*	*62*
Résultat de l'exercice à affecter	**73**	**62**

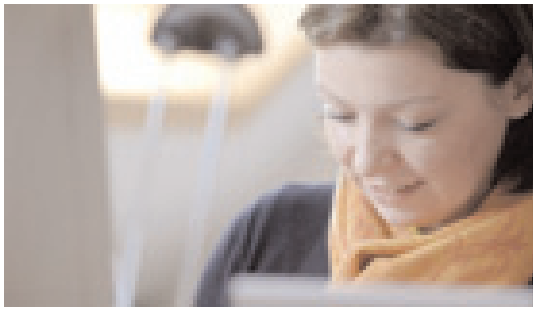

RAPPORT DE GESTION

A fin 2005, P&V est devenue l'actionnaire majoritaire d'ARCES, compagnie spécialisée en Protection Juridique dont le chiffre d'affaires 2005 s'est élevé à près d'un million EUR.

Dans le cadre de la dissolution du GIE Protection Juridique CIVIS, d'importants accords ont été conclus en décembre 2005 entre ARCES et la s.a. VIVIUM. Au cours de l'année 2006, VIVIUM cédera son portefeuille PJ à ARCES qui reprendra la gestion de l'ensemble des dossiers sinistres PJ de VIVIUM.

[ANNEXES]

ANNEXE 1 : L'OMBUDSMAN DE P&V

Fonction créée il y a près de 30 ans chez P&V, l'ombudsman joue les interfaces entre les assurés et la compagnie. Il exerce sa fonction en toute indépendance. Il instruit les dossiers qui lui sont soumis en toute objectivité, en tenant compte du principe d'équité, et s'efforce de parvenir à des solutions amiables dans le cadre des lois, règlements, conditions générales de contrats et règles de conduite applicables au secteur des assurances.

Chacune des plaintes transmises à l'ombudsman constitue un élément non négligeable de la perception qu'a l'assuré de sa compagnie. C'est pourquoi P&V considère que tenir compte des réclamations fait intégralement partie des services à rendre à la clientèle et s'intègre dans une politique de fidélisation.

Notons qu'à partir de 2006, l'ombudsman de P&V sera également la personne de contact officielle pour la CBFA et l'Ombudsman des Assurances en ce qui concerne les dossiers relatifs à VIVIUM.

NOMBRE DE DOSSIERS

Le nombre de plaintes envoyées à l'ombudsman reste relativement stable depuis plusieurs années. En 2005, 324 nouveaux dossiers ont été ouverts. La moitié de ceux-ci sont envoyés directement à la compagnie (50%). Certains (18%) transitent au préalable par l'ombudsman des assurances, la CBFA ou des organisations de consommateurs. Près d'un tiers des plaintes (29%) sont relayées par les conseillers. Enfin, le solde se rapporte à des demandes d'informations (ce qui n'entre normalement pas dans les attributions de l'ombudsman).

D'un strict point de vue de la législation de l'assurance, deux tiers des dossiers soumis sont non fondés. Même si l'assuré n'obtient pas gain de cause, il reçoit à tout le moins une explication claire et motivée sur la position de la compagnie.

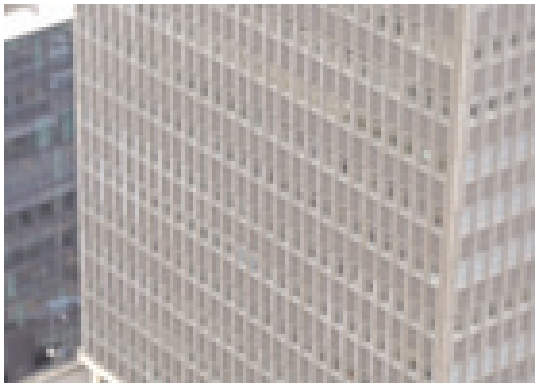

MOTIF DES PLAINTES

C'est majoritairement au moment de la survenance d'un sinistre que les assurés émettent des reproches vis-à-vis de leur compagnie. Ce phénomène est facilement explicable dans la mesure où c'est à cette occasion que l'assuré peut évaluer l'étendue, le contenu et la qualité des prestations de son assureur.

Sans surprise, ce sont les branches Auto et Incendie qui recueillent la majorité des plaintes. Les motifs les plus souvent invoqués sont les refus d'intervention, la lenteur de la procédure, l'interprétation des conditions générales, le montant de l'intervention. Le nombre de dossiers relatifs aux soins de santé, qui s'étaient multiplié au cours des dernières années, amorcent une tendance à la baisse.

BAROMÈTRE DE SATISFACTION

C'est en 1998 que le Département Communication a mis sur pied un outil de mesure de la satisfaction générale de la clientèle. Une fois par an, les assurés sont invités à donner leur avis, au moyen d'un formulaire, sur les services de P&V. De même, tous les trois mois, des questionnaires sont envoyés aux assurés ayant subi un sinistre auto ou habitation. Ceci afin de mesurer leur taux de satisfaction quant au traitement de leur dossier. L'ombudsman centralise tous les résultats de ces diverses enquêtes de satisfaction. L'analyse de ces questionnaires, couplée à celle de l'enquête générale de satisfaction et aux motifs de plaintes, permet à l'ombudsman d'élaborer des recommandations qui visent à améliorer l'ensemble des prestations à l'égard de notre clientèle.

ANNEXE 2 : LA FONDATION P&V

Le Groupe P&V s'implique dans diverses initiatives qui traduisent son engagement et sa responsabilité sociétale. C'est le cas de la Fondation P&V. Créée en l'an 2000, la Fondation P&V – qui succède au Fonds P&V – entend lutter contre toutes les formes d'exclusion. Ses actions s'adressent essentiellement aux jeunes et visent à stimuler leur civisme, à leur apprendre le travail en partenariat et le respect mutuel. Il est à noter que la Fondation P&V a été reconnue fondation d'utilité publique par la Ministre de la Justice en date du 10 novembre 2005.

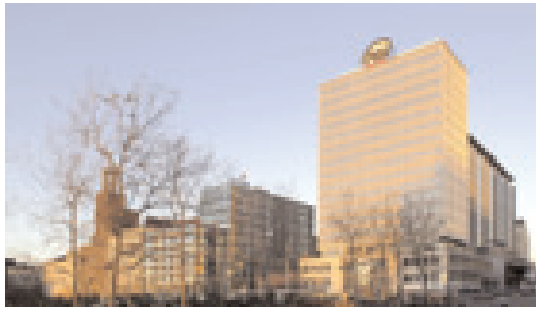

PROJET 2004-2007

Sous le titre « Vivre ensemble : pour une accessibilité des associations de jeunesse », l'actuel projet triennal de la Fondation P&V aborde le thème de l'exclusion et de l'intégration par le biais de la vie associative comme facteur d'intégration. Les associations de jeunes favorisent en effet le développement de soi et la participation active dans la société. Elles stimulent les contacts interculturels et contribuent à faire des jeunes des citoyens responsables, conscients de la diversité culturelle et ethnique de la société.

Le projet 2004-2007 a été inauguré en décembre 2004 par une journée d'étude rassemblant près de 230 professionnels du secteur de la jeunesse. Universitaires, éducateurs, assistants sociaux, etc. ont été invités à partager leurs expériences et à entamer le débat. La Fondation souhaite initier une interactivité et une synergie entre les différents secteurs d'activité liés à la jeunesse, quelle que soit la région, qui, chacun à leur manière, recherchent des réponses à la problématique de l'accessibilité.

FORUM JEUNES

Pour ce projet, comme pour les précédents, la participation active des jeunes est fondamentale. C'est pourquoi, la Fondation P&V a lancé un appel aux jeunes souhaitant s'investir dans le projet, créant ainsi un Forum Jeunes. Au terme de deux années de rencontres, soutenus par un Comité d'accompagnement formé de professionnels, ces jeunes sélectionneront les initiatives qui, selon eux, contribuent au mieux à l'accessibilité des associations de jeunesse.

DIMENSION EUROPÉENNE

Avec ses partenaires du Pôle Européen des Fondations de l'Economie Sociale (Fondazione Cesar, Fondation Macif, Fondation Maif et Fundació Agrupació Mútua), tous nés d'entreprises d'assurances de l'économie sociale, la Fondation P&V participe également activement à la création de nouvelles activités dans le champ de l'économie sociale, notamment en direction des jeunes.

SPOT-ON

Inauguré fin 2005, le projet Spot-On !! The Music Project Summer 2006 s'inscrit lui aussi dans le cadre du projet triennal de la Fondation. Avec Spot-On, la Fondation invite les maisons de jeunes de Belgique à élaborer un concept original de festival musical. Un jury, composé du Forum Jeunes, de spécialistes issus d'associations de jeunesse et du monde musical, sélectionnera les projets gagnants. Au total, dix-huit maisons de jeunes remporteront 900 minitrips pour assister gratuitement à des festivals musicaux. Trois lauréats remporteront chacun un premier prix d'une valeur de 25.000 EUR pour l'organisation concrète de leur festival.
Au travers de cette initiative, la Fondation P&V entend favoriser une plus grande accessibilité des associations de jeunesse locales. Pour ce projet unique, la Fondation s'est d'ailleurs associée à la Loterie Nationale.

PRIX DE LA CITOYENNETÉ

Pour la première fois en 2005, la Fondation P&V a remis son Prix de la Citoyenneté. Il est attribué à des personnes ou des organisations belges ou étrangères qui apportent une contribution exemplaire et enthousiaste pour une société ouverte, démocratique et tolérante. Les deux lauréats 2005 sont Fadéla Amara, fondatrice et présidente de l'association *Ni Putes Ni Soumises*, et Job Cohen, bourgmestre d'Amsterdam. Reconnus sur la scène internationale pour leur courage et leur sens de l'équité, ils incarnent les valeurs et les idéaux prônés par la Fondation, à savoir la volonté de concilier solidarité et efficacité, liberté et responsabilité, ouverture et implication personnelle.

Pour en savoir plus :
www.fondationpv.be et www.spot-on.be

ANNEXE 3 : LE CONSEIL DES USAGERS

Le Conseil des Usagers a été institué par décision de l'Assemblée Générale du 16 juin 1997. L'objectif était de mettre en place, aux côtés du Conseil d'Administration et du Comité de Direction, un organe consultatif spécifiquement chargé de garantir et d'orienter la politique consumériste de P&V.

La mission assignée à cette instance est de formuler et de suggérer toutes les améliorations susceptibles de renforcer la qualité des produits et des services offerts aux assurés. Le Conseil des Usagers fonctionne dès lors comme une sorte d'observatoire chargé d'apporter une vision prospective des besoins et des attentes des consommateurs d'assurances afin de pouvoir y répondre en temps utile et de manière optimale.

Il est composé de représentants des clients institutionnels de P&V : administrations et pouvoirs publics, syndicats, mutualités, associations (ces trois derniers agissant aussi comme porte-parole de leurs affiliés). Les cadres et membres du personnel de l'entreprise sont également associés à ses délibérations.

Afin de lui permettre d'effectuer efficacement son travail, le Conseil des Usagers est systématiquement informé des nouveaux produits et services développés par P&V. Il dispose en outre des résultats des enquêtes de satisfaction régulièrement menées auprès de nos assurés.

Au cours de l'année 2005, le Conseil des Usagers a également porté son attention sur les thématiques suivantes : l'évolution de l'assurance soins de santé, l'évolution des différents canaux de distribution dans le secteur de l'assurance, la présentation du Groupe P&V et de ses participations ainsi que le marché des assurances institutionnelles.